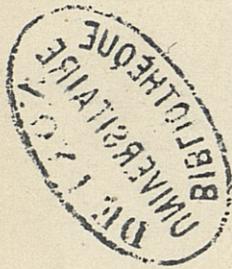


SANFA 601664

ROCKEFELLER



D 048 480778 0



137077
48

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON
Année scolaire 1904-1905. — N° 48

ÉTUDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
SUR
OLYMPE DE GOUGES

Considérations Générales sur la mentalité des Femmes
pendant la Révolution Française.

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

Et soutenue publiquement le 12 Décembre 1904

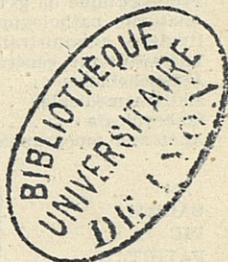
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

PAR

Alfred GUILLOIS

Né le 8 octobre 1880, à Paris,

Élève à l'École du Service de Santé Militaire.

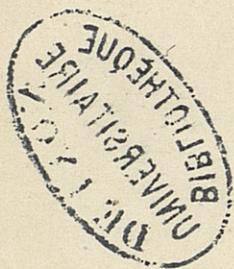


LYON

A. REY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR DE L'UNIVERSITÉ

4, RUE GENTIL, 4

Décembre 1904



137077
48

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON
Année scolaire 1904-1905. — N° 48

ÉTUDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
SUR
OLYMPE DE GOUGES

Considérations Générales sur la mentalité des Femmes
pendant la Révolution Française.

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

Et soutenue publiquement le 12 Décembre 1904

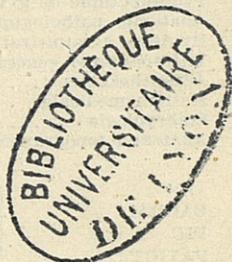
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

PAR

Alfred GUILLOIS

Né le 8 octobre 1880, à Paris,

Élève à l'École du Service de Santé Militaire.



LYON

A. REY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR DE L'UNIVERSITÉ

4, RUE GENTIL, 4

Décembre 1904

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. LORTET DOYEN.
HUGOUNENQ ASSESSEUR.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. PAULET, CHAUVEAU.

PROFESSEURS

Cliniques médicales.	}	MM. LÉPINE
Cliniques chirurgicales		BONDET
Clinique obstétricale et Accouchements.	}	BARD
Clinique ophtalmologique		PONCET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.	}	JABOULAY
Clinique des maladies mentales		FABRE
Clinique des maladies des enfants.	}	X...
Physique médicale		AUGAGNEUR
Chimie médicale et pharmaceutique.	}	PIERRET
Chimie organique et Toxicologie		WEILL
Matière médicale et Botanique	}	MONOYER
Parasitologie		HUGOUNENQ
Anatomie.	}	CAZENEUVE
Anatomie générale et Histologie.		LORTET
Physiologie	}	TESTUT
Pathologie interne		RENAUT
Pathologie externe	}	MORAT
Pathologie et Thérapeutique générales.		TEISSIER
Anatomie pathologique	}	X.
Médecine opératoire.		MAYET
Médecine expérimentale et comparée.	}	TRIPPIER
Médecine légale		POLLOSSON (M.)
Hygiène	}	ARLOING
Thérapeutique		LACASSAGNE
Pharmacologie.	}	COURMONT (J.)
		SOULIER
		FLORENCE

PROFESSEUR ADJOINT

Physiologie, cours complémentaire M. DOYON

CHARGÉS DE COURS COMPLÉMENTAIRES

Clinique des maladies des femmes.	MM. POLLOSSON (A.), agrégé.
Maladies des voies urinaires.	CHANDELUX, —
Maladies des oreilles, du nez et du larynx.	LANNOIS, —
Propédeutique médicale.	ROQUE, —
Propédeutique chirurgicale	BÉRARD —
Propédeutique de gynécologie.	CONDAMIN, —
Anatomie pathologique	DEVIC, —
Hygiène administrative.	ROUX —
Thérapeutique générale	COLLET —
Accouchements	COMMANDEUR —
Matière médicale.	MOREAU —
Embryologie	REGAUD —
Anatomie topographique.	ANCEL —

AGRÉGÉS

MM.	MM.	MM.	MM.
BARRAL	BORDIER	REGAUD	GAYET
PIC	COURMONT (P.)	CAUSSE,	MOREL
PAVIOT	CHATIN	ANCEL	NEVEU-LEMAIRE
NOVÉ-JOSSERAND	VILLARD	CHARVET	NICOLAS
BÉRARD	TIXIER	COMMANDEUR	PATEL
SAMBUC			PLAUCHU Ch...

M. BAYLE, Secrétaire.

EXAMINATEURS DE LA THESE

MM. LACASSAGNE, *Président*; FLORENCE, *Assesseur*;
MM. COLLET et PATEL, *Agrégés*.

La Faculté de médecine de Lyon déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

A MON FRÈRE

A mon Président de Thèse

MONSIEUR LE PROFESSEUR LACASSAGNE

Professeur de Médecine Légale à l'Université de Lyon,
Officier de la Légion d'honneur.

INTRODUCTION

Dans les études qui ont été faites sur la psychologie des foules, on a naturellement accordé une place importante à la Révolution.

Cette époque fut en effet marquée par des crises bien propres à signaler les caractères des manifestations populaires.

Le rôle des femmes, dans ces occasions, a été laissé de côté et cependant elles ont, dans de nombreuses circonstances, joué un rôle considérable.

Lorsque nous avons commencé ce travail, notre but était d'étudier, dans son ensemble, la psychologie des femmes pendant la Révolution française ; malheureusement, au cours de cette dernière année d'études, le temps nous a fait défaut pour mener à bien cette tâche et nous avons été obligé de restreindre notre sujet, en envisageant seulement une partie de la question. M. le professeur Lacassagne avait signalé à nos recherches une femme qui, à son heure, occupa l'opinion publique, tant par la multitude et la diversité de ses écrits que par l'originalité de son caractère et la hardiesse de ses vues.

Cette femme, c'est Olympe de Gouges, cette « amazone de la plume », comme l'appelle M. L. Lacour.

Cependant, après avoir fait une étude médico-psychologique, aussi complète que possible, d'Olympe de Gouges, c'est-à-dire après avoir cherché à expliquer sa mentalité par tous les renseignements que l'on possède sur ses antécédents héréditaires ou personnels, nous avons utilisé, dans un—dernier chapitre, quelques documents plus généraux qui nous ont permis de présenter, de façon en quelque sorte synthétique, le résultat et la conclusion de nos recherches sur la mentalité des femmes pendant la Révolution.

L'histoire tout d'abord devait être consultée, non seulement l'histoire générale de la Révolution, mais les biographies particulières de notre héroïne : c'est ainsi que, pour ce qui concerne la vie si mouvementée d'Olympe, nous avons puisé dans le livre définitif de M. Léopold Lacour ; la brochure de M. Forestié, toute pleine de renseignements locaux, nous a également fourni des données précieuses sur les antécédents de cette femme originale et diversement célèbre.

Ces deux ouvrages nous ont tracé la route et, sans eux, il nous eût été sans doute impossible de mener à bien cette étude. Mais il est tout naturel que les auteurs, n'envisageant leur sujet qu'au point de vue historique, aient laissé dans l'ombre tout le côté médico-psychologique de la question.

Il fallait donc, en les choisissant comme guides, reprendre à un point de vue spécial les sources mêmes qu'ils avaient consultées ; de plus, il fallait écouter ce qu'avaient dit les contemporains. Enfin, les écrits

d'Olympe de Gouges, œuvres dramatiques ou factums politiques, conservés à la Bibliothèque Nationale, et son dossier des Archives Nationales méritaient un examen attentif parce qu'ils donnaient bien souvent la clé de son caractère ou de sa conduite.

A ceux qui, frappés des apparences, seraient tentés de voir, dans cet essai, une œuvre purement historique et biographique, nous répondrons que nous n'avons pu séparer la science de l'histoire, mais que celle-ci n'est que le cadre de notre étude, tandis que l'examen psychologique et mental d'Olympe de Gouges, qui appartient plus spécialement à la médecine mentale et à la physiologie, fait le fond de notre travail.

Le médecin n'est-il pas, en effet, celui qui est le mieux placé pour étudier, par la recherche des causes biologiques, l'ensemble de la personnalité humaine ? Il nous a semblé qu'au milieu de ce drame grandiose qu'est la Révolution française, il n'est pas sans intérêt, surtout à une époque où les questions féminines ont pris tant d'importance, de voir quel est le rôle que ce facteur social devait ouvrir à la femme et que, pour mieux connaître ce rôle dévolu par les circonstances, rien n'était plus naturel que d'étudier, comme un spécimen, avec ses tares physiques ou psychiques, une de celles qui ont tenu, parmi ses semblables, une place aussi considérable qu'intéressante.

Nous avons divisé ce travail en quatre chapitres.

Le premier comprend la biographie d'Olympe de Gouges ; le second est consacré à l'étude psychologique proprement dite, c'est-à-dire aux trois grandes facultés : le sentiment, le caractère, l'intelligence ; nous

y étudierons également l'œuvre d'Olympe.

Dans le troisième chapitre, nous verrons dans quelle catégorie elle peut être placée au point de vue de son état mental.

Enfin, dans la dernière partie, nous donnerons quelques considérations sur la mentalité des femmes pendant la Révolution française.

Nous ne saurions terminer cette introduction sans adresser nos remerciements les plus respectueux à notre Maître vénéré, M. le professeur Lacassagne, qui a bien voulu nous indiquer ce sujet, nous aider de ses conseils et nous faire l'honneur de présider cette thèse;

A M. le Dr Cabanès, qu'on ne consulte jamais en vain quand il s'agit d'histoire médicale ;

A MM. Léopold Lacour et Forestié, les historiens d'Olympe de Gouges ;

A M. Gustave Bord, qui nous a libéralement ouvert ses riches collections d'autographes ;

A M. Winter, Directeur des Archives Impériales de Vienne, qui a répondu de la façon la plus charmante et la plus intéressante aux questions que nous lui avons posées sur l'état morbide d'une autre héroïne de la Révolution, Théroigne de Méricourt.

Enfin, ceux qui nous connaissent, s'étonneraient que notre gratitude émue ne s'adressât pas aussi à notre père et aux amitiés illustres qu'il a bien voulu intéresser au sujet que nous allons traiter.

ÉTUDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

sur

OLYMPE DE GOUGES

Considérations générales sur la mentalité des femmes
pendant la Révolution française.

CHAPITRE PREMIER

BIOGRAPHIE D'OLYMPE DE GOUGES

L'acte de baptême d'Olympe de Gouges, qui existe dans les registres de la paroisse Saint-Jacques à Montauban, et un jugement du Tribunal de la Seine en date du 4 fructidor an VI¹ fixent, au 7 mai 1748, la date de naissance d'Olympe de Gouges, tandis que, pendant sa vie comme devant le Tribunal révolutionnaire, elle a toujours déclaré qu'elle était née en 1755. A ce déguisement, assez fréquent du reste, de la vérité, ajoutons que, sur ces deux documents; Olympe porte le nom de Marie Gouze et non pas Gouges.

Donc, Olympe de Gouges, née le 7 mai 1748, à Montauban, était, nous dit l'acte de baptême, fille de

¹ Archives nationales, W 293, dossier 210.

Pierre Gouze, marchand, et d'Olympe Mouisset. Il faut remarquer que le père ne signa pas.

On a prétendu — Léonard Bourdon en particulier — qu'elle était bâtarde de Louis XV ; elle s'en défend vivement en disant, dans son *Compte moral rendu et Testament politique* :

« J'avais des droits à la fortune et au nom d'un père célèbre. Je ne suis point, comme on le prétend, la fille d'un roi, mais d'une tête couronnée de lauriers ; je suis la fille d'un homme célèbre tant par ses vertus que par ses talents littéraires. Il n'eut qu'une erreur dans sa vie, elle fut contre moi ; je n'en dirai pas davantage. »

Cette tête couronnée de lauriers ne serait autre que Le Franc de Pompignan.

Cette question de paternité présente un grand intérêt : d'abord, parce qu'Olympe subit, pour ainsi dire, la fascination constante de cette idée et, ensuite, parce qu'elle a prétendu elle-même qu'elle ressemblait à Le Franc, aussi bien physiquement que moralement.

Comme l'a fort bien dit M. Forestié, cette question est abstraite de preuves et nous ne pensons pas qu'il puisse exister quelque part un document qui prouvera irréfutablement la paternité de Le Franc.

Cependant, un grand nombre de présomptions militent en faveur de cette hypothèse.

Tout d'abord, il convient de remarquer — et ceci s'applique à toutes les époques de la vie d'Olympe — que nous trouvons dans ses ouvrages, dans ses romans et dans ses pièces de théâtre une série de passages qui ne sont qu'une autobiographie déguisée sous des noms

d'emprunt, mais toujours, cependant, avec cette circonstance, à savoir que cette recherche de l'anonymat dissimulait mal le secret désir d'être reconnue.

La première preuve de la paternité de Le Franc pourrait être inférée d'un ouvrage d'Olympe intitulé :

Mémoire de Madame de Valmont sur l'ingratitude et la cruauté de la famille de Flaucourt envers la sienne, dont les sieurs de Flaucourt ont reçu tant de services.

Madame de Valmont, c'est Olympe de Gouges ; la famille de Flaucourt, c'est la famille de Le Franc. Ce mémoire nous explique tout au long comment Olympe serait née des amours d'Olympe Mouisset et de Le Franc.

La coïncidence des dates ne s'opposerait pas à cette paternité, car on voit que Le Franc, revenu à Montauban en 1740, y fut nommé président de la cour des aides en 1747. A cette date, le mari d'Olympe Mouisset était absent de Montauban et son refus de signer l'acte de baptême de sa fille peut recevoir ainsi une explication plausible.

Le père légal revint d'ailleurs chez lui « le jour même » de la naissance et Olympe ajoute : « Bien loin de s'en plaindre, le nouvel amphitryon prit la chose en homme de cour. » Du reste, la paternité de Le Franc ne faisait pas de doute pour les contemporains d'Olympe ; c'est ainsi que Poncet-Delpech, député à l'Assemblée Nationale, compatriote d'Olympe et né aussi en 1748 à Montauban où il avait été avocat à la cour des aides, « l'affirme dans une note sur sa mort comme étant une chose avérée, admise sans conteste ¹ ».

¹. Forestié, p. 17.

Dernier argument, Olympe a toujours prétendu ressembler à Le Franc au physique comme au moral ; « partout et toujours elle s'en vantait et en tirait l'explication de son esprit primesautier, de ses talents et de ses traits ¹ ».

Olympe terminait son *Mémoire* par ces vers :

« Je dois à ce grand homme admiré par la France,
« D'un esprit naturel la vive intelligence. ² »

Et, dans ce même mémoire :

« Une ressemblance frappante
« Etait une preuve trop évidente ».

Nous voyons donc qu'à défaut de preuves, il existe des présomptions suffisantes pour qu'à la suite des différents historiens qui l'on acceptée, nous admettions à notre tour la paternité de Le Franc de Pompignan.

Ce point établi, voyons ce qu'il en résulte, au point de vue des antécédents héréditaires d'Olympe :

Si nous retrouvons, dans sa personnalité, cette hardiesse et cette combativité qui étaient les caractéristiques de Le Franc de Pompignan, nous aurons l'explication de ses qualités certaines et de ses défauts exaltés.

Qu'on se rappelle les discussions violentes de Le Franc de Pompignan avec les encyclopédistes ; son discours de réception à l'Académie Française, où, rompant avec toutes les traditions, le nouvel élu attaquait son prédé-

¹ Forestié, p. 19.

² Vers de Mme de Valmont en recevant la triste nouvelle de la mort de son père.

cesseur et ses partisans. Voltaire prit leur cause en mains et écrivit contre Le Franc cette satire contre *la Vanité* qui est restée un de ses chefs-d'œuvre.

A cette époque de libre discussion et de polémiques violentes, Le Franc fut attaqué par tout un parti philosophique ; les brochures pleuvaient contre lui, et l'académicien, loin de les redouter, se plaisait à provoquer de nouveaux adversaires.

Olympe agira de même avec les siens. La personnalité du père et de la fille semblent si bien se superposer que la filiation morale viendrait affirmer la filiation physique. « Vanité », disait Voltaire en parlant de Le Franc ; ne sera-ce pas aussi la devise d'Olympe, pendant toute sa vie et jusqu'au pied de l'échafaud ?

Jean-Georges Le Franc, archevêque de Vienne, frère de l'académicien et, par conséquent, oncle probable d'Olympe, fut également « un grand batailleur de plume et de parole ». Qui ne reconnaîtrait sa nièce dans ce portrait ?

Du côté maternel, nous sommes sans renseignements.

Olympe Mouisset était fille de Jacques Mouisset, maître tondeur des draps et avocat en la bourse de Montauban. C'est là tout ce que nous savons à son sujet.

Olympe était le troisième et dernier enfant du ménage.

Voyons maintenant ce qu'elle devint. Elle n'a que deux ans à la mort de son père. Deux ans plus tard, sa mère se remariait avec Dominique-Raymond Cassaigneau, fils d'un marchand d'Esparsac en Lomagne.

Une fois remariée, la mère abandonne l'éducation de ses enfants. « Le nouveau ménage paraît pressé de se débarrasser de ces enfants »¹, dit M. Forestié.

Olympe fut donc livrée à elle-même. Apprit-elle à lire à cette époque? C'est peu probable. En tout cas, elle ne savait pas écrire.

Du moins, elle était vive, intelligente et espiègle.

On la connaissait dans le pays sous le nom de Babichon ou de Babichette.

Monselet nous dit d'elle : « A quinze ans, Olympe était citée comme un prodige de grâce et surtout d'espièglerie ».

Desessarts, dans ses *Procès fameux jugés depuis la Révolution*, dit de cette époque de sa vie : « Son éducation avait été extrêmement négligée ; on prétend qu'elle ne savait ni lire ni écrire. » Fortuné Briquet également.

Elle avait, du moins, une très vive imagination et le grand désir de se faire une place à part dans la vie.

Rêves de grandeur, rêves d'amour ! Aussi la désillusion fut-elle d'autant plus forte lorsque sa mère et son beau-père l'obligèrent à se marier avec Louis-Yves Aubry, officier de bouche de messire de Gourgues, intendant de Montauban.

Olympe raconte elle-même la chose : « J'avais à peine quatorze ans (elle en avait en réalité plus de quinze), que l'on me maria à un homme que je n'aimais pas et qui n'était ni riche ni bien né. Je fus sacrifiée sans aucune raison qui puisse contre-balancer la répugnance

¹ Forestié, p. 19.

que j'avais pour cet homme. On refusa même, je ne sais pourquoi, de me donner à un homme de qualité qui voulait m'épouser. »

La cérémonie eut lieu, le 24 octobre 1765, à l'église Saint-Jean Villenouvelle.

Dans *Molière chez Ninon*, l'une des pièces d'Olympe, elle dépeint ainsi l'homme qu'on la força d'épouser : « Je n'ai que seize ans, on veut m'unir à un homme de soixante. J'aime et je suis aimée d'un jeune homme bien né à qui mes parents me refusent cruellement. »

Ambitieuse autant que vaniteuse, cette fille d'un boucher avait la prétention d'épouser autre chose qu'un officier de bouche. Nous voyons cependant, par les différents actes qui établissent sa position, qu'il était d'une extraction fort honorable, et il semble bien qu'Olympe ne dérogeait pas en se mariant avec le fils d'un bourgeois de Paris.

On a prétendu que, s'il ne plaisait pas à Olympe, il lui avait du moins apporté une fortune suffisante pour faire passer sur le reste. Cela ne semble pas résulter des différents actes de reconnaissances, sortes de contrats passés par devant maître Grelleau, notaire à Montauban, et cités textuellement dans les pièces justificatives de l'ouvrage de M. Forestié. Le jeune ménage possédait, en réalité, une somme de 2400 livres environ. D'où vient alors cette légende que son mari lui apporta 60.000 livres? Ne serait-elle pas née d'une erreur de dates, car il est certain que, postérieurement, elle acquit une réelle aisance.

En tout cas, il est peu probable qu'avec les minimes ressources que nous lui voyons à l'époque de son

mariage elle ait pu subvenir à toutes les dépenses que durent entraîner la publication de ses ouvrages, sa lutte contre la Comédie Française, l'impression de tous ses placards et affiches.

Nous ne connaissons pas de détails sur la vie du ménage. Nous savons seulement que, le 29 août 1766, naissait un fils à qui l'on donna le nom de Pierre.

Elle eut, semble-t-il, un second enfant, mais on n'a pu retrouver aucun document qui l'établisse d'une façon formelle. Cependant, lors de son procès et au lendemain de sa condamnation, comme elle avait invoqué son état pour échapper à l'exécution capitale, elle déclara qu'elle venait d'éprouver des symptômes analogues à ceux qu'elle avait ressentis lors de ses deux précédentes grossesses.

Son mari mourut-il alors, comme le prétend M. Mario Proth¹ ? Olympe, elle, raconte dans un de ses ouvrages que « forcée de fuir un époux qui lui était odieux, elle s'enfuit à Paris avec son fils » sur le conseil d'une de ses sœurs établie dans cette ville. Que lui arriva-t-il à cette époque ? on ne saurait le dire ; mais un article de Mary Lafon dans l'*Athénée du Midi* semble montrer qu'elle fut, alors, victime d'un attentat contre sa vertu. Fut-elle enlevée par un marchand de Toulouse qui se serait ruiné pour elle ? on l'a dit aussi. Le champ reste ouvert à toutes les suppositions. Toujours est-il qu'elle arrive à Paris : « Je me sentais, dès lors, dit-elle, au-dessus de mon état. » Trouvant dans le nom d'Olympe « quelque chose de céleste », elle commença

¹ Dans son livre *Depuis* 89.

par changer de nom et se fit, dès lors, appeler Olympé de Gouges. En même temps, elle devenait une des femmes galantes à la mode, si l'on en croit cet article assez mordant du *Dictionnaire des Grands Hommes* : « Cette femme célèbre dans la Littérature, dans la Galanterie et dans la Révolution ... est estimable à tous égards ; elle donne de temps en temps, quoique veuve, de petits citoyens à la nation. Malheureusement, ceux qu'elle a faits avant la Révolution doivent être aristocrates, puisque quelques-uns sont sortis des Ecuries d'Orléans. Ainsi, personne ne lui disputera la qualité de citoyenne active. Oui, elle est active et très active. »

Que signifie cette allusion aux Ecuries d'Orléans ? Fut-elle, comme on l'a dit, la maîtresse du duc d'Orléans ? Il est établi qu'elle lui dédia une édition de ses œuvres et que son fils fut employé et protégé par le Duc à une certaine époque. Ses visées auraient-elles été moins hautes et n'est-ce que dans l'entourage du Duc qu'il faut lui chercher des relations ?

Poncet Delpéch dit : « Devenue fille entretenue par des négociants, des grands seigneurs, des ministres, des princes. »

Restif de la Bretonne la traite de fille ; mais son témoignage n'était peut-être pas exempt de prévention.

Son second enfant serait probablement de cette époque.

Pour nous résumer, nous citerons cette appréciation de M. Forestié qui nous paraît absolument juste : « Si elle eut des amants, des protecteurs, et ce n'est pas

douteux, il est certain que ce ne fut point une courtisane âpre au gain¹ ».

Dans son *Testament politique*, Olympe dit qu'elle a eu jusqu'à 80.000 livres. D'où pouvait provenir cette fortune, sinon de sa vie galante, puisqu'elle ne paraît avoir hérité ni de son mari, ni de sa propre famille.

Ses contemporains sont unanimes pour dire qu'elle fut fanée avant l'heure et que ses charmes diminuaient d'autant plus rapidement qu'elle en avait abusé.

Alors, lassée de ne pas trouver dans la galanterie tout le succès capable de satisfaire son ambition trop forte, elle voulut se lancer dans la littérature.

Son caractère débordant, qui avait besoin de se manifester brillamment par quelque moyen que ce soit, ne devait pas s'arrêter même devant le ridicule. Elle veut qu'on parle d'elle. Elle se mettra donc à écrire.

Cette nouvelle transformation, cette entrée dans la vie littéraire date de 1778. En 1782, elle écrivait sa première pièce de théâtre, *Zamor et Mirza* ou *l'Heureux Naufrage*. C'est avec cette pièce, qui fut lue en 1785 à la Comédie Française, que commencèrent ses démêlés et ses discussions avec les acteurs. La pièce avait été reçue par le Comité, et elle devait être jouée à son tour. L'attente de cet heureux moment mit la patience d'Olympe à une épreuve qui était au-dessus de ses forces : elle s'oublia en paroles et en écrits violents qui blessèrent certains acteurs² ; le Comité revint,

¹ Forestié, p. 30

² En 1788, elle écrivait : « Ne chérissant pas la gloire aux dépens d'un célèbre procès... » Le destinataire est inconnu. La lettre fait aujourd'hui partie de la collection de M. G. Bord.

dès lors, sur l'admission prononcée. Les choses ayant été rétablies, grâce à l'intervention de l'acteur Molé, Olympe attendit encore jusqu'en 1789. Mais, pendant cette période, elle ne cessa ni ses attaques contre la Comédie, ni ses calomnies contre les acteurs. En 1788, elle présente au Comité une nouvelle pièce, *Molière chez Ninon* ; dans la préface, elle expose tout au long les difficultés qu'elle a rencontrées : les acteurs ne voulaient pas se réunir ; alors elle trouva le moyen de venir habiter en face du Théâtre-Français pour surveiller leurs arrivées au théâtre. Puis, sa pièce, lue le 5 mars 1788, fut refusée. Rien n'est amusant et curieux comme de lire dans sa postface le récit de la séance du Comité. Elle s'y montre telle qu'elle fut toujours, c'est-à-dire franche, emballée ; mais, déjà, elle voit autour d'elle la persécution et les complots ; sa qualité de femme, croit-elle, en est la principale cause. Elle nous dépeint ainsi sa colère :

« Que d'oreilles j'aurais coupées ! Ce n'est que par la plume que je puis me venger. Mais, hélas, quelle vengeance ? elle me coûte le plus bel appas de ma vie. »

Et, plus loin, rapportant une conversation avec l'acteur Fleury :

« Il ne m'aurait fallu qu'une épée et j'aurais bientôt été une autre chevalière d'Eon. Le sang me bouillait dans les veines, mais je sus me respecter. »

Sa première pièce, jouée en décembre 1789, sous le titre de *l'Esclavage des nègres*, tomba dès la troisième représentation ; cependant, jusqu'en 1790, elle réclamera, même au maire de Paris, la reprise de son drame.

Enfin, lasse de lutter, elle publia cette même année un mémoire intitulé : *Les Comédiens démasqués, ou : Mme de Gouges ruinée par la Comédie française pour se faire jouer*. Elle y raconte, avec force détails, la suite des événements et elle accompagne son récit de tous les documents : billets, lettres les plus insignifiants. De ce jour, Olympe se pose comme un génie méconnu et comme une femme persécutée.

C'est également entre 1782 et 1789 qu'elle chercha à s'entourer de beaux esprits, et à devenir pour ainsi dire le centre d'un cercle. Sa fécondité littéraire ne connaissait plus de bornes; car, en dehors des deux pièces dont nous avons parlé, elle écrivait encore *l'Homme généreux*, en 1786; le *Mariage inattendu de Chérubin*, en 1788. Pour en finir avec l'énoncé de ses productions théâtrales, citons ses œuvres, de 1790 à 1793 :

Le Couvent ou les Vœux forcés,

Mirabeau aux Champs-Élysées,

L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles.

Dès 1788, l'approche du mouvement révolutionnaire avait dirigé l'esprit d'Olympe de Gouges vers la politique. Les événements qui se succédaient, le besoin général de mettre le public au courant des incidents particuliers, dont Beaumarchais venait de donner l'exemple, tout cela, aigri par ses démêlés personnels avec les acteurs de la Comédie, encourageait Olympe à prendre la plume; or, il était impossible, à cette époque, d'écrire sans s'occuper de politique.

La Révolution eut le don d'enthousiasmer dès les premières heures le cœur de cette femme, qui était

heureuse de prendre en mains la défense d'idées qui lui semblaient belles et généreuses. C'était la porte ouverte à cette ardeur, à ce courage et à cette générosité dont son cœur débordait.

Dès 1788, dans sa *Lettre au peuple*, ou *Projet d'une caisse patriotique*, elle propose, pour libérer les dettes de l'Etat, la création d'un impôt volontaire.

1789 arrive. Dans ses *Remarques patriotiques*, après avoir exposé l'étendue de la misère du peuple, elle préconise un « impôt étranger au peuple et propre à détruire l'excès de luxe et augmenter les finances du Trésor, réservé à acquitter la dette nationale ».

Puis, c'est le *Bonheur primitif de l'homme* ou *Révéries patriotiques*.

Dès la réunion des Etats généraux, elle veut assister de près aux événements, elle veut y prendre sa part : « au milieu de toutes ces tracasseries, un aimant patriotique m'attire à Versailles », dit-elle dans les *Comédiens démasqués*.

Maintenant, c'est dans la politique que va se révéler son excessive imagination ; elle avait prédit la Révolution, dira-t-elle plus tard, et elle voudra la diriger : « Personne n'ignore que j'ai élevé publiquement la voix, la première, contre le despotisme ; qu'au commencement de 1788, je donnai le projet de la caisse patriotique ou de l'impôt volontaire¹. »

Dans son *Discours de l'Aveugle aux Français*, elle s'occupe des Etats-Généraux, se plaint de la discussion sur le vote par tête ou par ordre ; elle donne son impres-

¹ *L'Esprit français*, mars 1792.

sion sur les séances de l'Assemblée et fait ses remarques sur les différents orateurs.

Enfin, dans son besoin d'expansion et pour prodiguer ses conseils, elle ne sait plus s'arrêter, et les pamphlets *Pour sauver la Patrie, il faut respecter les trois Ordres*; le *Cri du Sage*, etc., se succèdent sans intervalle.

Le 27 juin 1789, quand les trois Ordres sont réunis, elle écrit aussitôt aux Etats-Généraux : « Mes vœux sont remplis », et elle revient sur son projet d'une Caisse patriotique dont elle attend les meilleurs effets.

Parfois, elle mêle à la politique la défense de sa conduite privée; c'est un mélange d'idées généreuses et bizarres, pleines d'utopie, et, parfois aussi, de raison prophétique. Un jour, elle proposera de suspendre l'Assemblée pendant un mois pour calmer les esprits exaltés.

Les journées d'Octobre lui firent horreur. Malgré son enthousiasme pour la Révolution, elle était restée royaliste au fond de l'âme et voulait conserver à la Monarchie tout son éclat. C'est avec douleur qu'elle vit se produire l'émigration des princes. Elle s'adresse au roi lui-même pour le prier de rappeler les princes émigrés; elle demande au comte d'Artois de donner l'exemple du retour. Elle va jusqu'à solliciter le roi pour qu'il l'envoie elle-même auprès de Monsieur et du comte d'Artois, afin de les ramener¹.

Elle distribue ses écrits politiques aux représentants.

¹ Adresse au Roi.

Le 21 juin 1791, la fuite du roi à Varennes la fit brusquement républicaine : « Louis XVI part pour Varennes, je ne vois plus en lui qu'un traître ¹. » Et cependant, elle l'excusa en partie : « Si je te juge comme roi comptable envers la Nation, ton départ est un délit; si je te considère comme homme séduit, tu n'as pu te garantir de ce poison perfide; et quel est l'homme qui peut se dire : « Je n'errai point une fois dans la vie ²? » C'est également à cette époque qu'elle proposa, pour régénérer la maison de la Reine, la création d'une garde nationale de femmes chargées de la surveiller.

En septembre 1791, « désespérée de voir ce chef-d'œuvre achevé avant d'avoir pu communiquer mes idées, une noire vapeur s'empare tout à coup de mes sens et de ma raison », dit-elle, en parlant de la Constitution dans son *Repentir*.

Puis, c'est alors une succession d'écrits où elle déplore l'état de la France, où elle rappelle ses premiers projets de 1788 et 1789. Le rappel des émigrés la préoccupe toujours. Enfin, elle propose comme remède l'adhésion à la Constitution par pacte national, sous forme de serment signé aux sections ³. Enfin, elle formule le projet d'un cortège de femmes qui défilera, le 3 juin, à la fête en l'honneur de Simoneau, le maire d'Etampes. Elle écrit directement à la reine, à la municipalité. Le 20 juin la désole, car, malgré tout, elle

¹ *Compte moral rendu*,

² *Sera-t-il roi, ne le sera-t-il pas?*

³ *Pacte national*.

respecte le roi : « Née française, les préjugés pour nos rois m'ont longtemps subjuguée, je ne m'en défends pas », dit-elle dans le *Bon sens français*.

Elle approuve le 10 Août, mais elle déplore les résultats de cette insurrection : « Vous n'ignorez pas, Citoyens, que je me suis attachée principalement à détourner l'orage qu'un égarement populaire appelait sur la nation française ; mes écrits sont une prophétie exacte de tout ce qui s'est passé sous nos yeux. Que de maux j'aurais prévenus, si l'on avait voulu m'écouter ! que de sang on aurait épargné si l'on avait voulu me croire ! et nous n'en serions pas moins républicains¹. »

Le 15 décembre, malgré son républicanisme, elle écrivait au président de la Convention pour demander à prendre la défense de Louis XVI. La lettre vaudrait d'être reproduite dans son entier ; relevons simplement ce mot qui caractérise un côté de son esprit : « Laissons mon sexe à part ; l'héroïsme et la générosité sont aussi le partage des femmes, et la Révolution en offre plus d'un exemple. » La Convention passa à l'ordre du jour. Tout le résultat fut que la malheureuse Olympe devint impopulaire et que des gens s'ameutèrent devant chez elle.

La Terreur la désespère ; dans son *Avis pressant à la Convention*, elle demande la cessation des maux qui accablent la France, elle préconise l'union entre la Plaine et la Montagne : « Union, courage, surveillance et la République est sauvée. »

¹ *La fertilité de l'innocence.*

Plus tard, elle revient sur le sort de Louis XVI, proposant d'acheter la paix avec la tête du roi ¹.

Dans les journées sanglantes de la Terreur, Olympe ne reconnaît plus son œuvre : en vain, elle a proposé ses moyens pour sauver la République; en vain, elle a cherché à faire l'union des partis; il ne lui reste plus qu'à attaquer ceux qui détiennent le pouvoir. Après la défense de Louis XVI, c'était un nouvel acte de courage.

Dans ses *Fantômes de l'opinion publique*, elle invective Marat d'une façon violente. Enfin, elle écrit son *pronostic sur Max. Robespierre par un animal amphibie* ². « C'est moi, Maximilien, qui suis l'auteur de ton pronostic, moi, te dis-je, Olympe de Gouges, plus homme que femme. »

Le 4 juin 1793, elle écrit son *Testament politique*, où elle semble prévoir son arrestation et sa mort : « Oui, tout m'annonce que c'est dans la même mort qui vous attend que je trouverai la récompense de mes vertus civiques. »

Le 20 juillet 1793, elle était arrêtée au moment où elle revenait de chez son imprimeur. Les *Trois Urnes* ou le *Salut de la Patrie*, cet étrange pamphlet, paru sous forme d'affiche, avait été la cause de son arrestation.

L'auteur signait : « Un voyageur aérien » et débutait ainsi : « Je me nomme Toxicodendron. Je suis du pays des fous. J'arrive du Monomotopa. » Après des vues

¹ Arrêt de mort contre Louis Capet.

² Signé du nom de Polyme; mais, dans sa *réponse à la justification de Max. Robespierre*, elle s'avoue l'auteur du pamphlet.

générales sur les révolutions, elle exposait son projet qu'un Dieu, dit-elle, lui avait dicté : Les Français doivent choisir librement l'un des trois gouvernements : Monarchie, République une et indivisible, Fédéralisme. Puis, s'adressant à Hérault-Séchelles, elle lui dépeint « ces hommes perfides et altérés de sang » et elle achève en ces termes : « Je ne me nomme point encore, mais si je puis sauver ma patrie de l'abîme où je la vois prête à tomber, je me nommerai en m'y précipitant avec elle. » Dans le brouillon de cette affiche, conservé aux Archives nationales, elle fait allusion à Charlotte Corday, et elle ajoute : « Remarquez, hommes injustes et cruels, que vous ne tenez compte de ce sexe infortuné qu'autant qu'il devient l'aveugle instrument des forfaits du vôtre. Vous lui avez fermé la porte des honneurs, des emplois, de la fortune et vous ne lui avez laissé que celle du crime ». C'est là sa pure doctrine féministe sur laquelle nous aurons à revenir dans le chapitre suivant.

D'abord gardée à la mairie, elle y subit deux interrogatoires dans lesquels elle se montra toujours calme, répondant avec précision et intelligence aux questions posées.

Transférée à l'Abbaye, elle fut interrogée le 6 août 1793 par Ardouin, juge au Tribunal révolutionnaire, en présence de l'accusateur public, Fouquier-Tinville. L'interrogatoire porta sur les *Trois Urnes* principalement. Olympe s'en avoua l'auteur et se montra toujours la même dans ses réponses, ne cessant d'exprimer la vivacité de son patriotisme et l'innocence de ses actes. Pendant son passage à l'Abbaye, elle écrivit, sous

forme d'affiche, une *Adresse au Tribunal révolutionnaire*, dont certains passages méritent d'être cités¹.

« Robespierre m'a toujours paru un ambitieux, sans génie, sans âme. Je l'ai vu toujours prêt à sacrifier la nation entière pour parvenir à la dictature. » Et plus loin, parlant de son interrogatoire, elle dépeint ainsi l'administrateur de police Marino : « Lion rugissant, tigre déchaîné, forcené sur lequel un raisonnement philosophique n'avait fait qu'irriter les passions. »

En août, elle était transférée à la Petite-Force ; de là, elle écrivait encore à Fouquier-Tinville pour demander sa mise en jugement ; celle-ci n'eut lieu que le 2 novembre.

Dans l'acte d'accusation, on relevait surtout son écrit des *Trois Urnes*, son *Adresse au Tribunal* et une pièce de théâtre saisie chez elle : la *France sauvée*. Elle avait choisi un défenseur qui lui fut refusé. Réduite à ses propres moyens, elle sut cependant confondre ses accusateurs par la véhémence et l'habileté de ses réponses. Pendant le réquisitoire, elle semblait, d'après Dessarts, dédaigner les charges qui lui étaient reprochées et manifester son étonnement en prenant le public à témoin de son innocence.

Voici les questions qui furent posées au jury et auxquelles celui-ci répondit par l'affirmative :

« Existe-t-il au procès, des écrits tendant à l'établissement d'un pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple ? »

¹ Archives nationales, W.293, dossier 210.

Olympe de Gouges, se disant veuve Aubry, est-elle convaincue d'être l'auteur de ces écrits? »

Au prononcé du jugement, elle s'écria « Mes ennemis n'auront pas la gloire de voir couler mon sang; je suis enceinte et donnerai à la République un citoyen ou une citoyenne. ». Le Tribunal ordonna alors qu'il serait sursis à l'exécution pour faire visiter Olympe par les gens de l'art. Le certificat dressé par le chirurgien Naury, le médecin Théry et la maîtresse sage-femme Marie-Françoise Paquin existe aux Archives¹ :

« Il y a environ trois semaines, elle eut une occasion dans laquelle elle se mit dans le cas de devenir grosse et, en effet, elle nous dit qu'elle croyait l'être, attendu que les règles, qui avaient coutume de venir abondamment et pendant huit jours de suite, ont cessé au bout de deux heures; depuis, les seins se sont gorgés avec des titillements dans les mamelons et un peu de dégoût, et des envies de vomir, symptômes qu'elle a éprouvés au commencement de ses deux précédentes grossesses. L'ayant de suite examinée par le toucher, nous avons trouvé le col de la matrice assez resserré, signe qui se remarque ou à l'approche des règles ou au commencement des grossesses. Les autres parties environnantes ne nous ont rien offert que de naturel. » On le voit, les résultats de l'expertise ne sont affirmatifs ni dans un sens ni dans l'autre. Bien souvent les femmes usèrent de ce moyen pour reculer de quelques instants l'heure fatale. Celles qui étaient reconnues

¹ Archives nationales, W. 293, dossier 210.

enceintes étaient placées dans un hôpital spécial¹, ce qui montre que le fait était commun.

Devant ces conclusions si peu formelles, Fouquier-Tinville passa outre², déclarant que les règlements des prisons, en séparant les hommes des femmes, s'opposaient à toutes communications entre eux.

Le 3 novembre 1793, elle fut exécutée.

¹ *L'Hôpital national du Tribunal révolutionnaire*, par Léon Legrand, archiviste aux Archives nationales, Paris 1890.

² Il nous semble intéressant de signaler qu'Olympe de Gouges fut la première femme exécutée malgré le doute des conclusions émises par les médecins, dans leur rapport au Tribunal révolutionnaire (voir *Archives d'Anthropologie criminelle*, Dr H. Chartier, n° 86, 15 mars 1900. *La Médecine légale au Tribunal révolutionnaire de Paris pendant la Terreur*).

CHAPITRE II

LA PSYCHOLOGIE D'OLYMPE DE GOUGES

Nous allons exposer ici l'observation de l'état mental d'Olympe de Gouges et, pour cela, il nous a semblé utile de suivre le plan indiqué par M. le professeur Lacassagne, dans le *Vade mecum*.

Présentée ainsi sous une apparence peut-être un peu sèche, cette forme nous permettra, du moins, d'éviter la confusion.

I. ANTÉCÉDENTS DOMESTIQUES

Son père naturel, Le Franc de Pompignan, de caractère violent et emporté. Son oncle, Jean-Georges, ayant à peu près le même caractère. Hérité d'Olympe de ce côté.

Pas de renseignements sur sa mère.

De ses enfants (nous avons vu qu'elle en eut au moins deux) ; nous savons que son fils, Pierre Aubry, sous-lieutenant en 1791, devenait adjudant général en 1793 et qu'il se montra alors d'une ingratitude extraordinaire vis-à-vis de la mémoire de sa mère qui l'avait tant chéri.

Il fut suspendu deux fois de son commandement pour des « propos alarmants et fuites honteuses en présence de l'ennemi, certificats simulés pour justifier des bons de fourrage¹ ».

Ayant été réintégré, il fit la campagne du Rhin, y reçut de nombreuses blessures, et fut alors nommé par Bonaparte au commandement des troupes de la Guyane Française. C'est à Sinnamarie qu'il mourut, en 1804.

L'autre enfant, naturel très probablement, était une fille qui mourut en bas âge et sur laquelle nous n'avons pas de renseignements, Olympe n'en parlant pas, en 1793, lorsqu'elle écrivit ses dernières lettres à son fils.

Le général Aubry laissa un fils qui vécut à Nancy vers 1867 et y mourut en 1868, sans postérité probablement, car toutes les recherches faites par M. Forestié père, sur sa descendance, restèrent infructueuses.

Condition de la famille. — Pierre Gouze était boucher à Montauban; les conditions économiques devaient être plutôt modestes.

Séjour dans la famille. — Elle y resta jusqu'à son mariage, c'est-à-dire jusqu'à dix-sept ans.

Son éducation et son instruction absolument négligées. Son caractère indépendant et espiègle à cette époque. Son mariage avec Louis-Yves Aubry, officier de bouche. Ressources très modestes du ménage. Son mari lui est odieux. Différences de caractères, disproportion d'âge. Elle eut un fils. Manque de renseigne-

¹ Forestié. Appendice.

ments sur la rupture du ménage. Enlèvement ou fuite à Paris.

Comme mère, elle s'occupait beaucoup de son fils.

II. ANTÉCÉDENTS PERSONNELS

A. Physiques.

Constitution : Etat de santé habituel. Sa santé générale fut toujours excellente du moins autant que le fait supposer l'absence de toute maladie signalée par elle.

Nous n'avons pas de renseignements sur sa jeunesse.

A la puberté, il faudrait signaler chez elle un instinct sexuel assez développé, ainsi qu'en témoigne l'épithète d'« ardente amoureuse » qui lui est donnée par M. Lacour. Elle aurait même abusé pendant sa vie galante et ces excès ne seraient pas étrangers au déclin précoce de ses charmes.

Au point de vue de la menstruation, elle était prédisposée à des troubles passagers. Elle était encore réglée de lors son emprisonnement, ainsi qu'en témoigne le certificat des médecins¹ commis par le Tribunal révolutionnaire, à l'effet d'examiner la possibilité d'une grossesse. Elle avait alors quarante-cinq ans.

Elle eut deux grossesses au moins, nous n'avons rien à signaler au point de vue de leur évolution. Le certi-

¹ Voir page 30.

ficat cité plus haut est le seul document médical qui existe.

Elle eut un fils Pierre Aubry. Elle eut un second enfant, une fille probablement, d'après ce qu'elle nous raconte dans l'un de ses ouvrages, *Bienfaisance* ou la *Bonne mère*.

Au point de vue du tempérament, M. Lacour a dit qu'elle était une « nervoso-sanguine ». Elle avait certainement un tempérament congestif, peut-être la dysménorrhée dont elle était atteinte n'était pas étrangère à cet état.

Elle se plaignait souvent de malaises ; ainsi, elle faisait écrire, car elle se servait de secrétaires, ne sachant guère que signer son nom, lors de son emprisonnement, au citoyen Marino¹ :

« Elle a coutume de prendre journallement des bains de pieds ou de corps, elle ne voudrait pas, dans cette circonstance, terminer ses jours respectables et respectés par une mort subite. »

Plus tard, elle parle d'une chute qui lui serait arrivée la veille de son arrestation, chute causée par un coup de sang et ayant amené un dépôt dans le mollet gauche².

Elle se plaindra encore, dans sa lettre à Fouquier-Tinville du 6 août 1793³. « J'ai fait une chute dangereuse dont les administrateurs et chirurgiens sont instruits et, cependant, je ne peux obtenir les remèdes qui

¹ Archives nationales, W 293, dossier 210.

² Lettre aux juges du Tribunal révolutionnaire. — W 293, dossier 210.

³ Archives nationales W^A 151.

me sont convenables, sous le spécieux prétexte que je devais sortir de jour en jour. »

A ces troubles se rattachaient probablement les phénomènes de dysménorrhée dont nous avons parlé plus haut et auxquels il est fait allusion dans le certificat médical suivant :

« De la maison de l'Abbaye le 12 juillet¹. Nous soussignés, médecins et chirurgiens assermentés, etc., nous avons trouvé tous les symptômes d'une santé parfaite, à l'exception que le pouls nous a paru un peu plein, ce qui ne peut être attribué qu'à l'absence de ses règles et parce que nous lui avons indiqué de mettre les pieds dans l'eau et de se faire tirer un peu de sang. Elle peut facilement rendre au sang le cours qu'il a perdu. »

Signé : Naury et Théry.

Elle était très sensible aux impressions morales vives ; un événement fâcheux, une contrariété causée par une nouvelle désagréable suffisaient à produire chez elle des « faiblesses ». C'est ce qui se passa « lorsqu'elle apprit le refus de la Comédie de continuer sa pièce devant la menace des Américains abonnés de retirer leur abonnement. »

Une anecdote curieuse, rapportée par Fleury, dans ses *Mémoires*, nous montre bien l'existence de cette vitalité exubérante chez Olympe : « Veut-on savoir pourquoi elle était coiffée si singulièrement, pourquoi la gaze libre et indépendante bouillonnait sur sa tête et lui donnait l'apparence d'une femme qui aurait reçu

¹ Archives nationales W 293, dossier 210.

sur les cheveux toute la mousse du savon d'un plat à barbe? C'est qu'elle ne voulait point gêner la circulation du sang et, sur leur siège principal, obstruer les idées. »

Nous nous sommes préoccupé de savoir quel était le physique d'Olympe de Gouges ; malheureusement, on ne connaît pas un seul portrait d'elle ; ou plutôt, il nous a été impossible de retrouver celui dont elle fit don à Philippe d'Orléans, en même temps qu'elle lui offrait un exemplaire de ses œuvres¹. Nous sommes donc obligés de nous en rapporter aux contemporains.

D'après les *Mémoires secrets*, « c'est une superbe femme ». Elle aurait été grande et maigre, disent les *Mémoire de Fleury*. Enfin, elle avait la poitrine « remarquable par la plus grande concision » et portait un corset « garni », dit un autre contemporain.

B. Psychiques.

LE SENTIMENT ET LES PASSIONS

INCLINATIONS PERSONNELLES. — *Instinct de conservation*. — A part le regret qu'elle manifesta en montant à l'échafaud, il semble que, pour elle, l'existence ait été de peu de prix. Ceci du moins dans la seconde

¹ Dans la pensée que cet ouvrage pourrait faire partie de la Bibliothèque de Chantilly, nous nous sommes adressé à M. Mâcon, conservateur du Musée Condé, qui nous a répondu qu'il ne possédait pas ce portrait. Quant à la miniature qui figure dans l'ouvrage de M. Lacour, il n'est pas assez certain qu'elle représente les traits d'Olympe de Gouges pour que nous puissions nous appuyer sur elle.

partie de sa vie, c'est-à-dire à partir du moment où elle se lança dans la politique. Maintes fois, en effet, elle risqua son existence, soit par la hardiesse et la violence de ses attaques, soit par des actes qui pouvaient, dans ces périodes troublées, la mener à la guillotine.

Instinct sexuel. — Nous avons dit ce que M. Lacour rapporte à ce point de vue, lorsqu'il parle de « ses rêves de chair », et nous avons signalé, aussi, ce que ses contemporains pensaient de sa vie galante à Paris.

INCLINATIONS LIÉES AUX FACULTÉS. — a) *Le goût des émotions.* Rien à signaler.

b) *La curiosité.* Rien à signaler.

c) *Amour-propre, vanité, orgueil.* Ces trois penchants sont également développés chez elle ; si, cependant, par orgueil on entend le besoin de domination, il est évident que ce fut là la note dominante de tout le caractère d'Olympe de Gouges. L'amour-propre et la vanité n'étaient que les conséquences de cet orgueil. Elle a voulu, suivant sa propre expression, « être quelque chose », et, aveuglée par ce désir, elle a manqué précisément son but. Elle n'a trouvé chez ses contemporains que le rire et la pitié, car on la considéra toujours comme une folle, ce qui faisait d'ailleurs son malheur. Faute de quelques concessions aux formes et au style, ses écrits, comme ses projets ont sombré dans l'oubli.

Les traits principaux de son existence, même les moins honorables, sont, pour elle, sujets de vanité.

« Je ne suis point la fille d'un roi, dit-elle, mais d'une tête couronnée de lauriers, je suis la fille d'un homme célèbre, tant par ses vertus que par ses talents littéraires. »

Son origine adultérine la flatte, car elle y revient souvent dans ses écrits pour s'en vanter d'abord et pour expliquer sa vivacité, peut-être même ce génie, dont elle parle quelquefois.

A propos de son mariage, elle se déclare mal assortie avec ce mari qu'elle ne trouve pas suffisamment « bien né » pour elle.

L'orgueil ne fut pas non plus étranger à son entrée dans le monde de la galanterie.

« C'est dans ce gouffre de bien et de mal que, sans titres, j'ai tenu une conduite régulière » dit-elle, dans un de ses *Mémoires* voulant ainsi se donner l'apparence d'une victoire sur elle-même.

A son entrée dans la carrière littéraire, c'est son orgueil qui est le plus atteint dans sa lutte contre la Comédie Française : « L'ambition d'être utile et de cueillir quelques lauriers, m'a cruellement exposée aux outrages des tyrans de la scène », dit-elle dans les *Comédiens démasqués*.

Quand la Révolution arrivera, son orgueil sera plus atteint encore, lorsqu'on lui disputera l'origine de ses écrits ou qu'on semblera douter de leur but patriotique.

Lors de son emprisonnement, dans une lettre à Fouquier-Tinville, elle dit, le 6 août 1793¹ en parlant du Tribunal révolutionnaire : « Jusqu'à ce moment,

¹ Archives Nationale, WA, 151.

ce Tribunal n'avait pas eu à prononcer sur une cause aussi intéressante que celle qui me concerne. »

Et, au pied de l'échafaud, sa dernière parole sera encore ce mot d'orgueil : « Fatal désir de la renommée, j'ai voulu être quelque chose. »

Cet aveu, elle l'avait déjà fait dans sa préface de *Molière chez Ninon* où elle disait : « Apprenez, Messieurs, que l'amour-propre chez les femmes telles que moi tient lieu de toutes les qualités que la nature vous a favorisés sur nous » ; et dans sa postface : « La gloire m'a enthousiasmée comme tant d'autres auteurs ; j'étais humble et soumise devant cette vaine idole ; mais la raison me parle et je retrouve la noblesse de mes sentiments. »

Que de fois, dans ses œuvres, elle nous parle de son patriotisme, de ses sacrifices et de son amour du bien public !

A la fin du *Tombeau de Mirabeau* elle dira : « Voilà ce que va vous proposer la plus ardente patriote et la meilleure des citoyennes. »

Dans l'*Esprit français* (1792), c'est avec cette fougue qui lui est coutumière qu'elle s'écrie : « En vain, ma voix a voulu appeler la sagesse dans ces heureux climats, les présomptueux Français m'ont gratifiée, pour prix de mon pur civisme et de ma sage prévoyance, de l'épithète de folle. »

Dans les *Fantômes de l'opinion publique*, elle fera cette jolie comparaison :

« Le patriotisme a ses nuances comme le ruban tricolore : comme ce ruban, j'ai mes nuances aussi. En vain chercherait-on à ternir les couleurs de mon pa-

triotisme, elles n'en seront que plus vives et plus brillantes. J'ai servi mon pays avec loyauté, avec courage, et, j'ose le dire, avec toute l'abnégation d'une cause vraiment civique ».

Enfin, elle étale ses sacrifices pour le bien public, comme le jour où elle nous dira qu'étant menacée d'une fluxion de poitrine, elle a quitté son lit pour s'occuper de sa patrie. Elle y a laissé sa fortune, son repos et sa réputation.

Courageuse, elle l'était certes, mais elle aimait à s'en vanter : « C'est une femme, qui va se montrer si forte et si courageuse, pour son roi et pour sa patrie ».

Elle parle à la reine de son noble courage et c'est elle aussi qui « a le courage d'avertir son roi du seul moyen qui peut sauver la France ». (*Adresse au roi, Motion de Monsieur le duc d'Orléans.*)

Enfin, dans son *Arrêt de mort contre Louis Capet*, parlant de sa demande de défendre Louis XVI : « Je le fis pour apprendre aux factieux que je ne composais pas à l'aspect d'une belle action et des poignards. La gloire fit tout alors ; mon devoir fera aujourd'hui le reste ».

S'agit-il de ses aptitudes intellectuelles, il est à remarquer que, dans toutes ses œuvres, elle a tiré parti de son manque d'instruction, et que, bien plus, elle s'est vantée de n'avoir eu comme maître que la seule nature. Et c'est pour elle un motif nouveau de s'enorgueillir du génie qu'elle prétend avoir. « Je fais trophée de mon ignorance, je dicte avec mon âme, jamais avec mon esprit », dit-elle. (*La fierté de l'innocence.*)

Dans son *Discours de l'aveugle aux Français* (1789),

elle se considère « comme étant un aveugle n'ayant pas été instruit par les hommes, mais seulement par la nature ¹ ».

A chaque ligne de ses écrits, « on trouve le cachet de l'ignorance ; mais cette ignorance n'est pas incompatible avec un génie naturel, et, sans le génie, que produit l'instruction ? Des sots insoutenables, des perroquets de cour qui prononcent et jugent sans connaître ni approfondir. Avec le génie seul, j'ai donc pu faire de grandes découvertes et proposer de bons moyens ». (*Avis pressant ou réponse à mes calomniateurs.*)

Certains journalistes ou écrivains ayant discuté « la propriété » de ses écrits, elle s'en montre très blessée et elle ajoute que le manque de grammaire et de style sont justement le cachet de ses œuvres. (*Le bon sens français.*)

Il semble qu'on lui fasse injure en lui refusant l'ignorance :

« Je ne suis point instruite comme il vous a plu de m'en accorder la gloire. Peut-être un jour mon ignorance attachera quelque célébrité à ma mémoire. Je ne suis rien, Monsieur ; rien, vous dis-je, et l'on ne m'a rien appris. Élève de la simple nature, abandonnée à ses seuls soins, elle m'a donc bien éclairée, puisque vous me croyez parfaitement instruite ». (*Réponse au champion américain.*)

¹ Lettre inédite du 27 juillet 1792 à M. de Saint-Pierre (collection G. Bord) : « L'homme de génie, l'homme éclairé ne dédaignent jamais le fruit littéraire qu'a produit le seul jeu de la nature. Je peux me dire un de ses enfants favoris. Elle a tout fait pour moi. Je ne dois rien aux hommes .. »

Fidèle à ce système de la nature créatrice, elle écrit un grand nombre de plans et même de drames achevés et elle écrit avec une rapidité extraordinaire.

Elle dit, dans son *Mariage de Chérubin* : « Je le présente aujourd'hui au public, rempli de fautes, tel que doit l'être une production faite en vingt-quatre heures, à laquelle je n'ai rien changé ».

« Il ne m'a fallu que dix minutes pour trouver l'esprit français », dit-elle dans le *Bon sens français*. Dans sa préface de *Molière chez Ninon* : « Enthousiasmée d'avoir composé, en moins de six jours, un ouvrage aussi conséquent..., je me crus, je l'avoue, un talent distingué ». Elle se fait gloire de cette activité intellectuelle et elle ne se doute pas de son exagération quand elle dit que « l'activité de dix secrétaires ne suffirait pas à la fécondité » de son imagination. (*Mariage de Chérubin.*)

Les étourderies sont aussi pour elle un sujet de vanité. « J'ai souvent fait de grandes étourderies, mais elles me plaisent et je mets quelquefois autant de recherche à les commettre à mon désavantage que d'autres mettent de précautions à éviter même un mot équivoque ». (*Préface du philosophe corrigé.*)

Elle mêle son portrait moral à son portrait physique : « Je suis un animal sans pareil, je ne suis ni homme ni femme, j'ai tout le courage de l'un et quelquefois les faiblesses de l'autre. Dans mes discours, on trouve toutes les vertus de l'égalité ; dans ma physionomie, les traits de la liberté, et, dans mon nom, quelque chose de céleste. »

Elle écrivait aussi, de la Petite Force, le 22 septem-

bre 1793 : « Acceptez l'édition entière de mes œuvres et qu'il me soit permis de demander que chaque exemplaire reste déposé dans la section, pour que tous les membres qui la composent et la composeront puissent éternellement rendre compte de cet amour pour la liberté dont j'ai électrisé la première votre sexe et le mien. »

Et, comme pour se résumer : « Le cachet naturel du génie est dans toutes mes productions », dira-t-elle. (*Lettre au public*).

INCLINATIONS SYMPATHIQUES (penchants altruistes).

Amour de l'humanité. — L'amour de ses semblables a toujours préoccupé Olympe. Avec son âme généreuse, avec son bon cœur qu'il faut savoir reconnaître et admirer, elle devait assumer avec enthousiasme la tâche de secourir les infortunés. Dans nombre de ses productions, elle s'en est vantée, mais elle est vraiment émue lorsque, s'adressant à Hérault de Séchelles et dans les *Trois Urnes*, elle fait un tableau saisissant des malheurs du peuple, dans ses adresses au roi et à la reine, elle était revenue souvent sur cet état désastreux.

Dans ses *Remarques humanitaires et patriotiques*, en 1788, elle s'écriait : « Ah ! que ne peut-on fonder des maisons qui ne seraient ouvertes que dans l'hiver pour les ouvriers sans travail, les vieillards sans forces, les enfants sans appui » ; dans un autre écrit, elle demande « pour le soulagement des jeunes femmes honnêtes, une maison de charité particulière ».

Enfin, l'une de ses pièces de théâtre, celle qui fut représentée sous le titre de l'*Esclavage des Nègres*, n'est

inspirée que par ce même sentiment de l'amour de l'humanité. Cette question de l'esclavage la passionnait et, à ce propos, elle eut de nombreuses et violentes discussions avec des colons américains.

Sans vouloir rabaisser la hauteur et surtout la bonne foi de ses sentiments, il est certain qu'elle était fière de dire dans son *Compte moral rendu* : « Je puis me glorifier d'avoir électrisé les cœurs de cette sainte humanité ».

Le Patriotisme. — Exaltée en cela comme en toutes choses, elle paya de sa vie son enthousiasme pour le bien public. C'est à juste titre qu'elle pouvait dire, quelques heures avant de partir pour l'échafaud : « Je meurs, mon cher fils, victime de mon idolâtrie pour la patrie et pour le peuple... Je meurs, mon fils, mon cher fils, je meurs innocente¹ ».

Le mot d'idolâtrie caractérise bien l'aveuglement qu'elle mettait à crier bien haut et sans réflexion tout ce qui lui passait par la tête, dès l'instant qu'elle y entrevoyait un moyen d'être utile à ses concitoyens. « Mon premier mouvement est semblable à une tempête ». (*Préface du mariage de Chérubin.*)

Aussi pouvait-elle se rendre justice, quand elle écrivait à Fouquier-Tinville pour proclamer bien haut son amour pour la patrie à qui elle avait consacré « un zèle peu commun, ses veilles, sa fortune et son repos² ».

Ce patriotisme, elle l'invoquait pour demander au

¹ Archives nationales, W., 131.

² Archives nationales, WA, 151.

président de l'Assemblée des nouvelles de son fils : « La Convention ne me refusera pas, du moins, cet acte d'humanité pour tous les services que j'ai rendus à la patrie, au peuple, et à la liberté que mon arrêt de mort va immortaliser »¹.

Amour maternel. — « Le seul bonheur que j'ai sur la terre est celui de mon fils ² », tel est l'aveu d'Olympe devant toutes les désillusions qui l'avaient frappée dans son existence. Ses enfants lui furent toujours bien chers, et, dans sa postface de *Molière chez Ninon*, elle dit : « Je n'ai qu'un reproche à faire au sort, c'est de m'avoir rendue mère d'enfants plus touchants que ceux que j'ai eus en littérature; on peut faire un incendie de ces pauvres infortunés; mais ceux qui ont le droit de la nature, font parler le cœur plus que l'esprit. »

Elle dira encore : « Le titre de mère a bien de l'empire sur mon cœur. » Toute sa vie, elle adora son fils ³. Dans ses écrits, on retrouve ses préoccupations maternelles. En 1788, elle s'écrie : « Ah! que ne puis-je voir mon fils fixé dans son état! » Plus tard, en prison, son dernier souci est de revoir ce fils qu'elle a tant aimé. Elle lui avait envoyé le placard qui motivait son arrestation, et elle lui écrivait : « Et toi, mon fils, de qui j'ignore la destinée, viens, en vrai républicain, te joindre à une mère qui t'honore; frémis du traitement inique qu'on lui fait éprouver; crains que mes ennemis ne fassent rejaillir sur toi les effets de leurs calomnies...

¹ Cité par Lacour, Appendice.

² *Lettre aux Représentants de la nation.*

³ 24 août 1792. Lettre inédite au Ministre de la guerre (coll. G. Bord) pour lui recommander son fils.

Si tu n'es pas tombé sous les coups de l'ennemi, si le sort te conserve pour essuyer mes larmes..., viens, en vrai républicain, demander la loi du talion contre les persécuteurs de ta mère¹. »

C'est ensuite à la Convention qu'elle s'adresse après sa condamnation : « Sans doute, ma douleur et la longue persécution que j'éprouve ne me feront point arriver à mon terme, mais, du moins, j'aurai la douceur, avant ma dernière heure, de recevoir des nouvelles de mon fils... Je demande à la Convention, au nom de la nature et d'une victime féroce précipitée dans les tombeaux, de me faire donner des nouvelles de ce fils². »

Amitié. — Avec son caractère violent, elle ne pouvait compter se faire beaucoup d'amis.

Dans sa postface de *Molière chez Ninon*, elle dit : « Mais si le sort eût voulu que je n'eusse jamais eu cette douceur, j'aurais sans doute renoncé plus tôt à la société. J'ai rencontré bien peu de personnes avec qui je puisse sympathiser. La fausseté et l'impudence me désespèrent; et, par malheur, la plupart des hommes sont l'un ou l'autre, » et plus loin : « Ah! que ne puis-je voir mon fils fixé dans son état? Les comédiens et le grand monde ne troubleront plus mes plaisirs solitaires; j'irais vivre paisiblement dans un coin de la terre, où je pourrais faire à loisir des réflexions sur les ridicules des hommes, sans épargner les miens, en rire de bon cœur, quand je ne serai plus à même de m'en fâcher. »

¹ Archives nationales, W 293, dossier 210.

² Archives nationales, W 134.

INCLINATIONS IMPERSONNELLES. — a) *Amour du vrai*. — L'amour de la vérité l'a toujours animée, mais sa franchise excessive dut être, bien des fois, interprétée comme une preuve de folie. La nature ne lui donne-t-elle pas l'exemple de la vérité, et elle-même ne doit-elle pas être, comme la nature, « toujours vraie, toujours simple ¹ » ?

En 1788, dans sa *Lettre au Peuple* : « O vérité sublime ! qui m'a toujours guidée, qui soutiens mes opinions, ôte-moi les moyens d'écrire, si jamais je peux trahir ma conscience éclairée par la lumière ; mais pardonne-moi si quelquefois, enthousiasmée par les apparences les plus recommandables, j'ai loué ceux qui ne méritaient pas de l'être. Un jour mes confessions montreront au public quel fut mon caractère, mon existence et ma délicatesse. »

En 1792, elle écrit sur une affiche, le *Pacte national*. « La vérité qui me guide dans toutes mes démarches, m'arrache cet aveu dicté par l'amour public ; il ne saurait vous déplaire. »

De plus, comme nous l'avons déjà dit, elle était d'une franchise presque dangereuse. Nous rapporterons simplement une anecdote citée par M. Forestié². En 1793, lors de la représentation sur le théâtre de la République de l'*Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, on l'avait sifflée. Le public ayant réclamé l'auteur, Olympe descendit au parterre en criant : « Citoyens, vous demandez l'auteur, le voici. C'est moi, Olympe de Gouges ; si

¹ *Adieux aux Français*.

² P. 48.

vous n'avez pas trouvé la pièce bonne, c'est que les acteurs l'ont horriblement jouée. »

b) *Sens moral.* — Nous avons déjà parlé de la période galante de l'existence d'Olympe. Sur cette partie de sa vie, elle n'a fait que des aveux incomplets, et l'on ne saurait s'en étonner. Elle farde la vérité avec une facilité qui ne lui est pas ordinaire.

Elle dut quitter son mari quelques années avant sa mort; elle exagère certainement lorsqu'elle se dit veuve à seize ans, comme pour y trouver une excuse : « Etant veuve à seize ans et devenue ma maîtresse, je fus plus exposée qu'une autre, mais au milieu des écueils qui m'entouraient, une carrière honorable s'est offerte à mes yeux¹. »

Dans *Sera-t-il roi, ne le sera-t-il pas?* elle raconte une anecdote qui pourrait bien n'être qu'une autobiographie; il s'agit d'une veuve de dix-huit ans qui « vécut sans éclat et avec beaucoup de réserve et de décence avec cet homme, comme avec son mari dans le particulier, et en public, comme avec un homme de la société. »

Accusée d'avoir eu des amants dans la Constituante, la Législative et la Convention, elle répond : « Certes, je peux avoir fait quelques conquêtes, mais je déclare qu'aucun législateur n'a fait la mienne; c'est sans me parer d'une fausse vertu que je crois pouvoir en convenir hautement, je ne vois pas qu'il y ait d'homme digne de moi². »

¹ *Avis pressant.*

² *Avis pressant à la Convention.*

La vertu, on le voit, n'était pour elle qu'un vain mot ; si elle l'avait pratiquée, il ne faudrait pas lui en faire honneur. Seul, son mépris des hommes en aurait été le motif. On peut donc dire qu'Olympe manquait absolument de sens moral.

c). *Sentiments religieux*. — Sauf une phrase de ses *Remarques patriotiques*, nous ne trouvons dans ses œuvres, aucune allusion à ses sentiments religieux : « Le fond d'une bonne religion et non du fanatisme rend les hommes vertueux, dit-elle, et leur fait connaître de vrais remords. »

Elle dira bien encore, dans son *Testament politique*, qu'elle lègue sa « religion aux athées » ; mais, comme elle n'ajoute ici aucun commentaire, il est impossible de se rendre compte du fond de sa pensée.

Olympe croyait sincèrement à la métempsychose. On lit dans les *Mémoires de Fleury* : « Elle prétend que les animaux sont des hommes mis en pénitence ; elle a chiens, chats, singes, perroquets, bouvreuils, etc. ; elle croit en eux, cause avec eux ; elle leur fait la lecture. . Elle prétend avoir été reconnue au Luxembourg par un ancien moineau franc qui s'arrêta devant elle... Elle prétendait que son chien danois pourrait bien être un ambitieux qui, en punition d'avoir trop aimé les grandeurs humaines, était condamné à jouer le rôle humiliant d'animal jusqu'à ce qu'il eût expié sa faute... Il n'y avait pas, dans tout Paris, d'hôtel plus peuplé que l'appartement de M^{me} de Gouges ; elle était là régnavant en souveraine, toujours indulgente, bonne, pleine de clémence, heureuse du bonheur de tout ce peuple, qui jouissait de ses bienfaits... chiens, chats,

bouvreuils et perroquets avaient de beaux noms, des noms fâcheux ; elle se regardait comme donnant asile à bien des grandeurs déchues, à bien des infortunes... Elle amusait beaucoup M. Daubanton de ses idées originales ; ne voulait-elle pas lui persuader que son chien, à elle, avait l'attention d'aboyer plus bas quand elle était malade ; aussi se figurait-elle quelquefois voir tous ses animaux redevenir dans sa chambre ce qu'ils avaient été pendant leur illustre existence ; or, comme elle était très décente, par pudeur, elle ne se montrait en camisole que dans sa chambre, et jamais, au grand jamais, elle ne voulut paraître devant ses hôtes, sans avoir mis le corset garni¹. »

D'autre part, on voit dans sa pièce *Mirabeau aux Champs-Élysées*, qu'elle croyait ce dernier une réincarnation de Démosthène².

LE CARACTÈRE

Courage. — Si Olympe de Gouges a commis des fautes, si elle a toujours songé à se vanter, à s'enorgueillir de tout ce qu'elle faisait, elle a en revanche à son actif un acte qui fut certainement le plus sublime de sa vie.

On a vu, dans notre court exposé biographique, qu'elle avait réclamé, comme un honneur, le droit d'assister Malesherbes dans sa défense de Louis XVI.

Il fallait à cette femme un vrai courage pour deman-

¹ Cité par Forestié, pp. 49-51.

² L. Lacour, p. 37.

der ainsi à assumer une tâche qu'elle considérait comme une grande faveur, au moment même où des hommes, estimés jusque-là, se dérobaient à une mission, qui, pour eux, était un devoir.

Qu'importe qu'elle ait sollicité cette grâce dans une forme plus ou moins emphatique ; elle y risquait sa popularité et l'échafaud, et elle n'a pas hésité cependant.

N'y avait-il pas aussi du courage dans cette lutte où elle s'attaquait de front à Robespierre ? Après lui avoir dit les pires vérités, elle lui dévoilait son nom : « C'est moi, Maximilien, qui suis l'auteur de ton pronostic, moi te dis-je, Olympe de Gouges, plus homme que femme ».

Devant cette diatribe courageuse, une seule chose nous étonne, c'est que Robespierre ne l'ait pas fait disparaître plus tôt.

Elle ne manquait pas non plus de sang-froid, comme le prouve une anecdote rapportée par Fleury¹.

Un jour où le peuple s'était ameuté devant sa porte, « elle descendit, on la ridiculisa ; on cria sur elle ; on lui dit des injures ; puis on en vint aux attaques plus sérieuses. Un plaisant féroce, voyant son impassibilité, la saisit par la robe, la tient, l'enserme de la main, fait voler la cornette et, découvrant une tête chauve, s'écrie : à vingt-quatre sols la tête de Mme de Gouges, à vingt-quatre sols ! une fois, deux fois ; personne ne parle ? à vingt-quatre sols la tête, qui en veut ? Mon ami, dit-elle, montrant la tranquillité d'une personne qui cause

¹ Cité par M. Forestié, p. 85 et 86.

dans un salon, mon ami, je mets la pièce de trente sols, et je vous demande la préférence. On rit, cet homme la lâcha et, cette fois, elle se tira d'un fort mauvais pas. »

Excitabilité anormale. — Nous en avons dit suffisamment déjà sur son caractère, sur ce qu'elle appelait elle-même « sa vivacité languedocienne », pour être fixés à ce sujet.

Sa lutte contre les comédiens, ses projets de duel avec des hommes, son amour de la polémique littéraire ou politique, fourmillent de traits qui démontrent chez elle une excitabilité étrange et sans pondération.

Suggestionabilité. — Idées de persécution. — La première trace s'en trouve lorsqu'on voulut la marier; elle se considéra comme une véritable victime que l'on sacrifiait.

Plus tard, dans son *Mémoire de Madame de Valmont*, elle se plaindra amèrement de la conduite de la famille de Flaucourt à son égard; c'est à son père qu'elle s'en prendra; « il n'eut qu'un tort dans sa vie, il fut contre moi ».

Enfin, pour justifier son abandon du toit conjugal elle dira: « Forcée à fuir un époux qui m'était odieux ». Cette monomanie de la persécution ne fut jamais plus grande que dans sa lutte contre la Comédie Française.

Ainsi, dès le début, dans une série de lettres et de commentaires placés en tête de *Zamor et Mirza*, nous trouvons ces passages :

« Je ne puis supporter la trahison; l'injustice me

révolte et m'indigne ; et l'on va juger si j'ai des motifs à découvrir la conspiration de la Comédie Française contre ma pièce reçue et toutes celles que je pourrai lui présenter. Je n'en impose jamais. » Dans une réponse à Mme Bellecour, sociétaire de la Comédie Française, elle dit :

« Tout le fil de ma pénétration ne m'en fait pas deviner le sens, si ce n'est qu'on peut y entrevoir une querelle d'allemand des plus formelles », et, plus loin : « Je me présente, Madame, telle que je suis, sans craindre les atteintes malignes des méchants, ni leurs calomnies, parce que mon innocence a de quoi les confondre. »
« J'ai des ennemis trop puissants pour n'avoir pas tout à craindre. »

Dans sa préface de *Molière chez Ninon*, elle dira :
« la Comédie avait pour moi une haine implacable. »

Malgré le style et les termes excessifs qu'elle emploie, elle a la prétention d'avoir toujours été très correcte vis-à-vis des acteurs et elle trouve que ceux-ci n'ont pas agi de même à son égard ; elle voit là une nouvelle persécution. Pourquoi ? on ne le saisit pas très bien.

Un acteur ayant dit à son fils « qu'il s'était promis de ne se jamais trouver à sa lecture, » elle répond : « Ce propos manifeste la conspiration que la Comédie trame depuis longtemps contre moi » ... « la conspiration fut donc parfaite et mon ouvrage proscrit avant sa lecture. »

Plus tard, lors de son arrestation, dans une lettre écrite de la Petite Force, au citoyen accusateur public¹

¹ Archives nationales, W 293, dossier 210.

elle dira : « Par quelle fatalité les juges qui composent le Tribunal sont-ils prévenus contre moi ; mes ennemis, je le sais, agissent auprès d'eux comme les courtisans auprès des despotes, les égoïstes frémissent de nouveau et se joignent à ces petits tyranneaux pour blâmer mon courage et ma loyauté. » Pour terminer, nous citerons le mot de M. Lacour¹ : « Bien près du délire de la persécution » et celui de M. Forestié : « Elle se montre dans ses nombreuses préfaces l'éternelle persécutée », et nous, nous dirons une persécutée-persécutrice.

Pour bien connaître l'état mental d'Olympe, il nous a semblé que nous devons chercher à nous rendre compte de la part d'exagération ou de vérité qu'il pouvait y avoir dans ses plaintes.

Du dossier d'Olympe conservé aux archives de la Comédie Française, il résulte jusqu'à l'évidence que les comédiens ont, dans toutes les occasions, cherché à se soustraire aux ennuis d'une lutte qu'ils ne prévoyaient pas cependant devoir être aussi vive et aussi longue. Quelques acteurs, comme Molé, se montrèrent pour elle pleins de bienveillance. Tous, cependant, n'agirent pas avec autant de générosité et leurs plaisanteries malignes peuvent expliquer, jusqu'à un certain point, les colères et les violences d'Olympe, déjà surexcitée par le retard qu'on mettait à jouer sa pièce reçue par le Comité. On crut se débarrasser d'elle en lui rendant ses entrées, ce fut peine perdue ; mais il n'est pas sans intérêt de savoir comment et dans quel esprit cette question fut tranchée.

¹ L. Lacour, p. 4.

Ce fut par quinze voix contre trois que la Comédie lui rendit ses entrées et qu'elle décida que sa pièce, un moment rayée, reprendrait son tour.

Les récriminations, une fois sa pièce jouée et tombée, ne sont pas plus fondées. Elle remua ciel et terre, mais rien n'y fit. La Comédie était dans son droit et elle le maintint.

Il résulte donc de l'examen de ce dossier, que si Olympe dut attendre et que si sa patience fut ainsi mise à l'épreuve pendant trop longtemps, du moins la Comédie-Française ne chercha jamais à la persécuter réellement.

Ici apparaît, une fois de plus, tout ce qu'il y avait d'exagéré chez cette pseudo-persécutée.

L'INTELLIGENCE

Instruction. — Elle a été toujours très négligée. Elle savait lire, bien que certains de ses contemporains aient prétendu le contraire. Elle savait à peine écrire au moment de son mariage, en 1765, ainsi que le prouve sa signature apposée au bas de son contrat et de divers actes. « Un enfant de six ans écrirait mieux son nom aujourd'hui¹. »

Nous avons pu constater par nous-mêmes qu'en 1788, en 1789, et même en 1792, elle signait d'une façon défectueuse ; il semble cependant qu'à partir de cette date elle ait signé d'une façon plus sûre et moins maladroite que dans les années précédentes.

¹ Forestié, page 36.

A notre connaissance, il n'y a comme écrit entièrement de la main d'Olympe qu'un billet adressé à son imprimeur et qui existe aux Archives. Elle avait l'habitude de dicter ses lettres, au bas desquelles elle apposait son nom.

Elle eut certainement plusieurs secrétaires, car l'écriture des documents qui émanent d'elle est souvent différente. On peut dès lors se demander comment ayant reçu une instruction aussi défectueuse, elle pouvait arriver à composer si abondamment.

Il est certain qu'elle avait dû lire et observer beaucoup et que, grâce à son imagination, elle suppléa à ce qui lui manquait.

Certains de ses contemporains l'avaient accusée d'avoir eu des teinturiers; elle s'en est toujours défendue avec vivacité et, d'ailleurs, quelle que soit la main qui ait tenu la plume, c'est toujours la même pensée qui la dirigeait. Nous avons déjà parlé de ce manque d'instruction pour montrer l'orgueil qu'Olympe voulait en tirer quand elle se prétendait instruite par la seule nature. Elle trouvait là la preuve de son génie, seule cause de ses succès, croyait-elle.

Mémoire. — Parlant du dépouillement des bulletins de vote du Comité de la Comédie-Française, elle cite de mémoire leur contenu : « Je puis avoir changé quelques mots, mais non pas le sens et, comme j'ai une mémoire très sûre, on peut s'en rapporter à ce que je dis, et surtout à ma probité, quand j'ai tant fait d'avancer que je n'en impose pas ».

Imagination. — Comme elle nous l'a dit elle-même, la nature et l'imagination l'ont toujours guidée.

Dans une lettre à la Comédie-Française¹, elle dit : « Je n'ai pas l'art d'écrire, je ne fais que parler un langage naturel ; mon imagination est mon seul guide. » Il est même probable que cette imagination, qui lui fait voir des signes de conspiration dans les réponses des acteurs auxquels elle s'adresse la pousse à employer elle-même des expressions trop vives ; car nous trouvons cette réponse dans une lettre de Mme Bellecour : « Vous verrez que l'excessive chaleur de vos expressions n'est permise que pour soutenir des droits constatés et non les chimères d'une imagination exaltée. »

Cette imagination exaltée est la cause de cette production suractive, fiévreuse : « Je suis une ignorante et je barbouille du papier au point que vous voulez l'exprimer et pire encore si vous le jugez à propos. »

Il semble que l'imagination soit la source infinie d'où coulent toutes ses idées : « Bientôt mon imagination me fournit le plan de *Molière chez Ninon*. J'avoue sincèrement que ce fut dans un rêve que j'achevais de le concevoir. »

Et, appréciant elle-même la valeur de ce drame : « A peine ai-je traité ce sujet, qu'enthousiasmée de moi-même, je n'eus plus devant mes yeux les mauvais procédés de la Comédie. »

Dans la postface de *Molière chez Ninon* : « Pour prouver au public que je suis femme à tenir ce que j'avance, j'offre aux auteurs qui ne dédaigneront pas d'étendre leurs connaissances sur mes plans, de leur en donner qui ne seront pas indignes de leurs lumières.

¹ Préface de *Zamor et Mirza*.

Ceux qui ne possèdent pas l'art d'écrire, ont quelquefois en récompense l'art de savoir faire un plan. J'ai trente sujets qui ont besoin d'être touchés, même dialogués en partie; je l'ai déjà dit, je ne ferai plus de comédie, ni n'en corrigerai point. »

Enfin, pour résumer, on peut citer cette parole de l'un de ses contemporains : « Si cette femme n'avait pas des fusées dans la tête, elle nous dirait quelquefois d'excellentes choses. »

L'ŒUVRE

L'œuvre d'Olympe de Gouges est certainement le document qui permet le mieux de juger du désordre de ses facultés de jugement et de raisonnement.

Nous ne pouvons, ce n'est d'ailleurs pas notre rôle, faire ici l'analyse complète de l'œuvre d'Olympe; nous voulons simplement signaler ce qui peut contribuer à l'éclaircissement de sa mentalité.

Deux parties doivent être envisagées : 1° Ses écrits littéraires : pièces de théâtre, et 2° ses écrits politiques : pamphlets, affiches, projets, adresses, etc.

Ses pièces de théâtre sont : *Zamor et Mirza* ou *l'Esclavage des Nègres*, représentée à la Comédie Française en 1789; puis, *Molière chez Ninon*, *le Mariage inattendu de Chérubin*, *le Philosophe corrigé ou le Cocu supposé*, *l'Homme généreux*, *le Couvent ou les vœux forcés*, *Mirabeau aux Champs-Élysées*, *l'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*.

Plusieurs de ces pièces furent représentées sur la scène; on connaît les vicissitudes de la première.

L'œuvre d'Olympe est en général de peu de valeur littéraire; on est frappé de la naïveté de certains passages; *Zamor et Mirza* paraît l'ouvrage d'un enfant : manque absolu de compréhension des règles de la mise en scène.

Si le style fait défaut, elle le sait et s'en vante, puisque c'est, suivant elle, la preuve qu'elle n'a pas de « teinturiers. » Souvent, elle se met en scène sous son propre nom. Dans d'autres cas, ses pièces sont une autobiographie plus ou moins déguisée, où elle se défend de quelque reproche en y cherchant des justifications.

Son œuvre politique est encore plus vaste et plus variée; l'énumération de tous ses écrits serait inutile et monotone; nous nous contenterons de parler des principaux :

- 1788. *Lettre au peuple ou projet d'une Caisse patriotique.*
 - *Remarques patriotiques.*
- 1789. *Discours de l'aveugle aux Français.*
 - *Avis pressant ou réponse à mes calomniateurs.*
 - *Lettre aux représentants de la Nation.*
 - *L'ordre national.*
 - *Motion de Monseigneur le duc d'Orléans.*
 - *Action héroïque d'une Française.*
- 1790. *Départ de Necker.*
 - *Les Comédiens démasqués.*
 - *Réponse au Champion américain.*
- 1791. *Le Tombeau de Mirabeau.*
 - *Sera-t-il roi?*
 - *Repentir de Madame de Gouges.*
- 1792. *Pacte national (affiche).*
 - *L'Esprit français.*

1792. *Adresse au Don Quichotte du Nord.*
— *Lettres à la Reine.*
1793. *Testament Politique.*
— *Les Trois Urnes ou le Salut de la Patrie* (affiche).
— *Olympe de Gouges au Tribunal révolutionnaire*
(affiche).

Les Fantômes de l'opinion publique.

Arrêt de mort que présente Olympe de Gouges contre Louis Capet.

Avis pressant à la Convention.

Les droits de la femme.

Réponse à la justification de Maximilien Robespierre.

Mes vœux sont remplis.

Lettre aux littérateurs Français.

Correspondance de la Cour.

La fierté de l'innocence.

Le bon Sens français.

Adresse au roi.

Ce côté politique de l'œuvre d'Olympe de Gouges est surtout caractérisé par un curieux mélange d'idées tantôt saines et prophétiques, tantôt réellement démentes.

A tout propos, ce sont des digressions sans fin sur les filles trompées, sur les acteurs, sur les journalistes; elle ira jusqu'à parler des encombrements de circulation dans les rues de Paris; puis, tout à coup, ce sont les nègres qui reviennent sur l'eau.

Elle s'en rendait compte elle-même lorsqu'elle disait : « Souvent la multitude de mes idées m'égaré et j'ai alors bien de la peine à me retrouver, c'est ce qui a fait dire souvent à mes lecteurs : « Si cette femme n'avait pas des fusées dans la tête, elle nous dirait quelquefois

d'excellentes choses. » Aux membres de l'Assemblée, elle parlait de « cette démangeaison d'écrire qui avait répandu tant d'amertume sur sa vie ». Lorsque ce n'est que « la multitude des idées » qui se présente, le raisonnement y est encore, mais, lorsque, poussée par la violence de son orgueil ou par sa folie de persécution ou par ses sentiments exagérés de liberté et de patriotisme, elle y mêle la démence, alors le raisonnement fait défaut, c'est l'extravagance pure et simple. Cette bizarrerie elle-même est recherchée et ce besoin de l'anormal poussé jusqu'à l'excentricité devient chez elle véritablement pathologique.

Mélange d'idées saines et prophétiques et d'idées empreintes de démence, avons-nous dit : parmi les premières, nous citerons : certains projets d'impôts où elle déchargeait le peuple pour accroître la charge des riches ; asiles temporaires pour les ouvriers sans travail ; création d'un tribunal populaire et suprême en matière criminelle : c'était la première idée du jury ; maisons de charité particulières pour le soulagement des jeunes femmes honnêtes ; elle entrevoit une société où les prêtres se marieront, où la recherche de la paternité sera autorisée. Ses idées sur le féminisme sont déjà moins raisonnables ; empreintes d'une bizarrerie excessive, elles servent de trait d'union entre la raison et la folie.

Tout d'abord, elle définit ainsi ses semblables : « Les femmes sont d'étranges animaux, elles n'ont d'autre consistance dans la société que l'art d'intriguer et de séduire les hommes : quel que soit leur farouche caractère, leur prétendue supériorité, ils sont toujours appri-

voisés par ces animaux, nul ne peut échapper à leurs atteintes. »

Pour elle, le « mariage est le tombeau de la confiance et de l'amour » ; aussi veut-elle le remplacer par un contrat social entre l'homme et la femme, qui ne seront unis que pour la durée de leurs penchants mutuels.

En dehors de ces théories, elle veut, avec raison, à notre avis, que la femme jouisse d'une plus grande liberté ; à ses droits nouveaux correspondront des devoirs et des responsabilités. Qu'elles prennent une part active à la Révolution, qu'elles figurent dans les cortèges, qu'elles forment une garde nationale spécialement chargée d'entourer la reine, qu'on crée un théâtre national qui jouera exclusivement des pièces féminines, elle n'y voit aucun inconvénient et elle s'y donne tout entière, car, chez elle, de la pensée à l'action il n'y a qu'un pas, qu'elle franchit toujours.

Ses idées démentes ressortent assez des nombreuses citations que nous avons déjà faites ; voici comment elle sut les traduire en actes.

Le premier fait que l'on puisse classer dans cette catégorie remonte à 1789. A cette époque, le rédacteur du *Petit Almanach de nos grandes Femmes* ayant eu l'audace de la railler, Olympe lui proposa un duel au pistolet « à trois pieds dans la terre et à quatre de distance ». Si ce n'est pas là pure folie, où sera-t-elle ?

En 1792, lors de l'apparition de son pamphlet *Pro-nostic sur Maximilien Robespierre par un animal amphibie*, après une charge à fond contre Maximilien, elle lui fait cette proposition étrange : « Je te propose

de prendre avec moi un bain dans la Seine, mais pour te laver entièrement des taches dont tu t'es couvert depuis le dix : nous attacherons des boulets de seize ou de vingt-quatre à nos pieds, et nous nous précipiterons ensemble dans les flots..., ta mort calmera les esprits ; quant à moi, le sacrifice d'une vie pure désarmera le ciel. Je suis utile à mon pays, tu le sais, mais ton trépas le délivrera du plus grand des fléaux et par cela l'aurai-je jamais mieux servi ? »

Enfin, faut-il rappeler le début de ce placard, *les Trois Urnes* : « Je me nomme Toxicodendron, je suis du pays des fous. »

Ses contemporains se rendirent compte de cet état de démence particulière et tentèrent de la sauver de l'échafaud, en invoquant de ce fait une irresponsabilité partielle. Nous trouvons, en effet, dans une lettre du petit-fils d'Olympe, publiée par M. Forestié : « Vous devez bien savoir qu'à la proposition que les membres du Comité de Salut Public lui ont offerte, de déclarer qu'elle était en démence, elle répondit à mon père et à ma mère qu'il fallait que sa tête tombe pour faire tomber celle de Robespierre. »

Olympe confirme donc pleinement cette idée du professeur Régis que les sujets, plus ou moins fanatiques, persuadés qu'ils ont à remplir un rôle qui doit les rendre immortels, ne redoutent rien tant que de se voir considérés comme malades et rabaissés au rang des fous.

CHAPITRE III

DIAGNOSTIC MENTAL D'OLYMPE DE GOUGES

Etablir la personnalité d'Olympe de Gouges en montrant l'agencement des différentes facultés psychologiques étudiées au chapitre précédent et voir dans quelle catégorie elle doit être placée au point de vue de son état mental, tel est le point où nous sommes arrivés maintenant.

Qu'on parcoure sa vie, qu'on étudie ses œuvres, ou qu'on analyse sa psychologie, on est étonné de la confusion qui règne dans tout ce qui la regarde.

Cependant, une chose nous a frappé partout et toujours, dans ses paroles, dans ses écrits et dans ses actes, c'est la vanité. Ce défaut, encore normal au début, a pris, avec l'âge et, surtout avec le milieu et les occupations, un caractère anormal ; il devient excessif en primant tous les autres sentiments. Nous pouvons dire qu'elle était atteinte de ce que M. le professeur Lacassagne a désigné sous le nom d'érostratisme. Cet état se développe généralement sous l'influence de prédispositions héréditaires et de certains états fonctionnels anormaux.

Nous avons déjà signalé qu'au point de vue de l'héré-

dité, Olympe de Gouges tenait de son père Le Franc de Pompignan.

Comme antécédents personnels, le manque d'éducation et d'instruction, le milieu Montalbanais eurent leur influence dès sa jeunesse. M. Forestié a signalé cette sorte de parallélisme entre l'évolution de son caractère et l'esprit de la ville de Montauban au cours des vicissitudes de l'histoire. Ce rapprochement nous semble d'autant plus intéressant à signaler qu'Olympe y a elle-même fait allusion dans l'un de ses ouvrages ¹. Nous avons parlé aussi de l'influence de son mariage et de la série de désillusions qui l'attendaient dans sa vie privée comme dans sa vie publique, littéraire et politique. C'est dans cette dernière période de sa vie, dans ses luttes contre la Comédie Française et contre la Terreur, que sa vanité s'est le mieux donné libre carrière.

Telles furent les causes prédisposantes au développement de son érostratisme.

Quel fut l'état fonctionnel anormal qui le fit naître ?

Le Dr Valette, dans sa Thèse, a indiqué d'une façon bien précise la dépendance qui existe entre l'Erostratisme et l'hystérie.

Si Olympe de Gouges n'a point présenté des symptômes certains d'hystérie, cependant, ce besoin évident de paraître, de parler d'elle, ce fait que, dans ses très nombreux écrits, elle se met généralement au premier rang, ce désir d'originalité excessive, enfin, cette hypertrophie du moi, allant jusqu'à la monomanie, tout cela a été décrit par Régis comme relevant de l'hystérie.

¹ Préface du *Mariage inattendu de Chérubin*.

A côté de cet érostratisme, et si l'on considère alors l'évolution de ses idées, on est frappé d'y rencontrer, semble-t-il, une série de contradictions.

Ceci est d'abord vrai au point de vue de ses opinions politiques. Elle fut jusqu'au 10 août, et même jusqu'à la mort du roi, une ardente royaliste. La preuve en est dans les écrits où elle le laisse transparaître et où elle le dit même franchement en certains endroits. L'ancien Régime avait pour elle un attrait dont elle ne put jamais se défendre. Et cependant combien, même en 1788, ses projets étaient hardis et devançaient de beaucoup ce qui ne devait être établi que plus tard ! Ce contraste entre ses idées foncières et ses paroles est évident. M. L. Lacour l'a indiqué en disant : « C'est une femme de l'ancienne France, la Révolution l'attire et l'épouvante. »

Ce contraste se retrouve encore dans le domaine des idées pratiques ; là, c'est en quelque sorte le génie et les idées délirantes qui se font face.

Olympe était persuadée qu'elle était une femme de génie ; elle ne le cache pas dans ses écrits. Il faudrait y regarder à deux fois avant de qualifier ses idées de géniales ; mais, cependant, on ne peut s'empêcher de reconnaître que certains de ses conseils n'étaient pas exempts d'un véritable bon sens et qu'elle eut souvent bien raison de déplorer l'oubli dans lequel on les tenait. Ainsi, que de vérités elle nous dit dans son projet de Caisse patriotique, et, en général, partout où, décrivant le malheur et la misère du peuple, elle demande au roi de s'occuper de ses sujets, lui assurant le titre de premier monarque de l'Univers s'il daigne suivre ses conseils.

Mais, dans ces mêmes écrits, que de paroles étranges ne trouvons-nous pas ! N'est-ce pas du pur délire que ce projet d'une Garde nationale de femmes suivant la reine et Mme Elisabeth. Et cette attaque contre Robespierre, ne semble-t-elle pas écrite par une furie !

Ce mélange d'idées saines et démentes qui constitue pour ainsi dire, la mentalité de cette femme, est un caractère qui a été attribué à la dégénérescence psychique. Voici la description que Krafft-Ebing nous donne de ces dégénérés :

« L'ensemble du tableau clinique surprend l'observateur par son mélange de lucidité et de trouble, par une certaine faculté de juger qui est erronée, pathologique à cause de l'incapacité absolue du sujet à commander au contenu des impulsions, enfin, par la persistance et même la prééminence de certaines fonctions artistiques et intellectuelles, au milieu du trouble profond et général de la vie mentale. »

Ces stigmates psychiques (hystérie, dégénérescence mentale) ; de plus, certains symptômes physiques, tels que troubles vaso-moteurs, troubles de la menstruation, semblent avoir favorisé chez Olympe de Gouges le développement d'un délire ayant tendance à la systématisation et dans le sens de l'érostratisme. Ce délire à forme paranoïque paraît devoir être placé dans la catégorie de « Paranoia reformatoria », c'est-à-dire à idées réformatrices.

Cette partie du tableau clinique indiqué par Krafft-Ebing semble désigner Olympe de Gouges elle-même : « Un être doué d'une imagination riche, rêveur, qui aime à construire les châteaux en Espagne de sa gran-

deur future, qui possède une grande idée de son moi et dédaigne le vulgaire profane, a le pressentiment d'être destiné à quelque chose de grand; il se prend alors à ruminer sur les inventions et les problèmes sociaux en même temps qu'il présente des signes d'originalité de plus en plus nets, pouvant aller jusqu'à la sauvagerie. »

Il eût été curieux de voir ce que la Révolution, agissant comme facteur social puissant sur cette femme, aurait fait de son caractère. Malheureusement, sa vie tranchée trop rapidement, puisqu'elle n'avait que quarante-cinq ans en 1793, ne permet pas de juger ce que serait devenu cet esprit si étrange.

Donc, en conclusion, nous dirons : prédisposée héréditaire, prédisposée personnelle au point de vue psychique (hystérie et dégénérescence mentale) et au point de vue physique (dysménorrhée, etc.) chez laquelle, sous l'influence de la Révolution, nous avons vu évoluer les débuts d'une forme de paranoïa.

CHAPITRE IV

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA MENTALITÉ DES FEMMES PENDANT LA RÉVOLUTION

Dans son chapitre intitulé : *Courage, dévouement, sang-froid des femmes pendant le temps de la Terreur*, Proussinalle écrit : « Dans ces temps malheureux, les femmes depuis Olympe de Gouges et la comédienne Lacombe, jusqu'aux dames de la plus haute naissance, développèrent un grand caractère, et le disputèrent aux hommes en courage, en valeur, en dévouement et en sang-froid. »

Nous avons vu, par l'étude qui précède, que l'une d'entre elles joua effectivement un rôle et fut digne des épithètes que Proussinalle leur accorde.

Non seulement la Révolution développa chez la femme des qualités qui sont plutôt le propre de l'homme, mais encore elle fit sortir certaines d'entre elles de leur rôle normal ; c'est ainsi que l'on vit quelquefois la femme devenir l'émule de l'homme en courage, mais aussi le surpasser en sauvagerie et en cruauté.

Ce qu'il est intéressant de remarquer, c'est que ces manifestations anormales chez la femme semblent nées

souvent sous l'influence de facteurs héréditaires ou sociaux. Nombreux en sont les exemples, et, comme nous l'avons dit au début de cette étude, nous aurions voulu, élargissant le cercle de nos observations, étudier l'état mental en général chez la femme pendant la Révolution, état que l'on pourrait résumer d'un mot peut-être inexact, si l'on va au fond de la chose, mais qui n'en exprime pas moins une idée intéressante : « l'hystérisme révolutionnaire. »

Des recherches que nous avons faites, nous pouvons du moins tirer quelques considérations générales.

Tout d'abord, la femme s'est affirmée dans toutes les classes de la Société, comme dans tous les rôles. Olympe de Gouges, elle-même, disait en parlant des femmes : « Je prouverai qu'elles ont grande part à la commotion générale ¹ » ; et son témoignage est d'ailleurs confirmé par celui de Lairtullier : « Les femmes ont fait plus qu'on ne pense dans la Révolution ² ». Ainsi, à côté de femmes comme Mme Roland, Mme de Condorcet, Lucile Desmoulins, Mme Robert Kéralio, la baronne Palm Ælders et Olympe de Gouges, qui ont joué un rôle, soit par leur plume, soit par l'influence de leurs salons et de leur entourage, nous en trouvons d'autres qui, incapables de fixer suffisamment leur intelligence, veulent agir et sont prises de la fièvre de diriger les foules : parmi elles, et en tête Théroigne de Méricourt et Rose Lacombe ; derrière, Reine Audu, qui se battait le 10 Août, contre les Tuileries ;

¹ *L'Ordre national*.

² Cité par E. Legouvé, dans *Histoire morale des femmes*.

puis les furies de la guillotine et les Tricoteuses. Enfin, tandis qu'à Paris, centre de la fournaise, toutes ces têtes s'absorbaient dans la vie politique, d'autres se battaient avec nos armées contre l'envahisseur de la France ! telles les sœurs Ferning, qui s'étaient engagées dans l'armée de Dumouriez. On voit donc que, partout, la femme tâcha de se mettre de pair avec l'homme et de jouer comme lui un rôle patriotique, courageux ou cruel.

Qu'y a-t-il, en effet, de plus sanglant et de plus horrible comme spectacle que ces scènes décrites par Zola dans *Germinal*, où les femmes jouent le premier rôle autour d'un cadavre encore chaud ? « Elles le tournaient en flairant, pareilles à des louves. Toutes cherchaient un outrage, une sauvagerie qui les soulagent. On entendit la voix aigre de la Brûlée « Faut le couper comme un matou ! » « Oui, oui ! au chat ! au chat ! » Déjà la Mouquette le déculottait, tirait le pantalon, tandis que la Levacque soulevait les jambes. Et la Brûlée de ses mains sèches de vieille, écarta les cuisses nues, empoigna cette virilité morte. Elle finit par emporter le lambeau, un paquet de chair velue et sanglante qu'elle agita avec un rire de triomphe : « Je l'ai ! Je l'ai ! » La Brûlée alors planta tout le paquet au bout de son bâton, et le porta en l'air, le promenant, ainsi qu'un drapeau, elle se lança sur la route, suivie de la débandade hurlante de femmes. »

Michelet, parlant des massacres de Septembre, a dit : « Les femmes surtout y prenaient grand plaisir ; leurs premières répugnances une fois surmontées, elles devenaient des spectatrices terribles, insatiables, comme furieuses de plaisir et de curiosité. »

Dans Taine, nous trouvons encore le récit de nombreux actes criminels exécutés par des femmes.

Partout et dans toutes les journées révolutionnaires, les femmes sont en tête ; ce sont elles qui conduisent la foule, éventrent les sacs de blé et pillent les boutiques. S'agit-il de surprendre un convoi de subsistance et de se l'approprier, les femmes sont au premier rang, armées de haches, de fourches, et même de fusils. Lors de la prise de la Bastille, les femmes élégantes venaient se réjouir à la vue de ce spectacle ; elles menaçaient même la troupe de leurs poings.

A l'Assemblée, dans les tribunes, les femmes sont nombreuses, elles ne se gênent point pour faire entendre leur voix au milieu des délibérations ; « d'autres sont des femmes de la rue, commandées par Théroigne de Méricourt, une virago courtisane, qui distribue les places et donne le signal des huées ou des battements de main ¹ ».

On sait leur rôle dans les journées d'Octobre, lorsque le peuple se porta à Versailles pour ramener le roi à Paris. Dans le peloton qui se met en marche, on voit des jeunes femmes ; parmi elles, « l'une qui brandit une épée, l'autre qui est la fameuse Théroigne ² » ; là, une bouquetière du Palais-Royal qui sera déléguée auprès du roi, plus loin des petites maîtresses, « des blanchisseuses, des mendiantes, des femmes sans souliers, des poissardes racolées depuis plusieurs jours à prix d'argent ³ ». La troupe grossit peu à peu, elle

¹ Taine, *les Origines de la France contemporaine — la Révolution*, tome I, page 123.

² *Ibid.*, p. 129.

³ *Ibid.*

force la garde. Arrivée à Versailles, elle envahit l'Assemblée. Pendant ce temps, les filles embauchées sont sur la place d'armes, détournant les troupes de leur devoir. La griserie communicative envahit ces cervelles; c'est ainsi que « déjà, au départ, une femme disait : Nous apporterons la tête de la reine au bout d'une pique. Au pont de Sèvres, d'autres ajoutent : « Il faut qu'elle soit égorgée et qu'on fasse des cocardes avec ses boyaux ¹ ». Le mouvement continue, le torrent suit son cours, la course furieuse se répercute sur les cerveaux. C'est une sorte de folie contagieuse, menée par les femmes, qui est en train de détruire l'ancien état social.

Les basses classes forment la masse dans tous les mouvements ; le 10 Août, le château est attaqué « par les émeutiers de profession, par la bande de Maillard, par la bande de Leizowski, par la bande de Fournier, par la bande de Théroigne. ² » Une femme va jusqu'à se coucher sur le lit de la reine ; « des prostituées », bien mises, « polissent avec les cadavres nus ».

Puis, après les massacres, ce sont les fêtes et les cortèges ; les femmes y paradent et défilent, habillées en déesses antiques, promenées sur des chars.

Il n'y a pas jusqu'aux héros les moins séduisants de la Révolution qui ne soient l'objet de l'enthousiasme féminin. Marat avait eu ses dévotes ; Robespierre aussi ; on les nommait « les Jupons gras ³ ».

¹ Taine, tome I, p. 133.

² *Id.*, tome II, p. 241.

³ *Id.*, tome III, p. 200.

Taine parle d'une jeune veuve qui offrit à Maximilien de devenir sa femme en lui apportant 40.000 livres de rente ; elle lui adressait cette prière : « Tu es ma divinité suprême, et je n'en connais pas d'autre sur la terre que toi. Je te regarde comme mon ange tutélaire et ne veux vivre que sous tes lois ». — Une autre femme, une mystique celle-là, Catherine Théot, considérait Robespierre comme un Messie. — Quant à Marat, quelque invraisemblable que cela puisse paraître et, en dehors de sa sœur Albertine ¹, dont on peut, jusqu'à un certain point, comprendre le culte posthume, il eut, de son vivant même, une admiratrice, Simonne Évrard, qui, âgée de vingt-six ans seulement, n'hésita pas à se consacrer à lui, jusqu'à l'épouser en face de la Nature. Elle soignait les plaies physiques et morales de l'« Ami du Peuple », montrant ainsi un dévouement qu'on n'aurait jamais cru celui-ci capable d'inspirer ².

Le rôle de la femme, à cette époque, a été très divers et l'on s'étonne de la voir ; « sœur de charité par sa nature », se lancer dans une voie si contraire à son caractère normal ³. — Mais la femme, de par ce ca-

¹ Dr Cabanès, *Marat inconnu*. « Cette vieille femme, à la physionomie dure et sévère, au regard fier et inspiré, à la parole ardente et audacieuse, survivait à son frère pour lui décerner une sorte d'apothéose, pour lui refaire comme un Panthéon dans la pauvre demeure où elle s'était retirée avec les reliques de celui qu'elle appelait hautement le *Martyr de la liberté* ».

² Le Dr Cabanès (*loc. cit.*) raconte qu'elle habitait, vers 1795, rue Saint-Jacques, avec la sœur de Marat.

³ Fournial, *Essai sur la psychologie des foules* (thèse de Lyon, janvier 1892).

ractère même, de par sa faiblesse, est éminemment influençable, surtout lorsque, comme pendant la Révolution, la direction appartient à une minorité constituée de meneurs doués d'une volonté formidable.

Quand la femme a été dévoyée, la première vue du meurtre et du sang la fait reculer un instant, mais le premier moment difficile étant passé, elle n'en est que plus farouche et plus entraînée. Il n'est pas nouveau de dire que les femmes, en fait de courage ou de cruauté, connaissent et pratiquent tous les extrêmes.

Si à cette prédisposition, que nous appellerons naturelle, puisqu'elle semble inhérente au caractère féminin, viennent s'ajouter des prédispositions personnelles ou héréditaires, il n'est pas douteux que le maximum des chances sera réalisé pour produire de ces types de femmes tels que Théroigne de Méricourt, Olympe de Gouges et Charlotte Corday.

Il semble, en effet, que ce soit le propre de ces périodes troublées, où les passions sont mises en mouvement, à un tel point qu'elles deviennent les seuls mobiles de tous nos actes, de faire éclore ces caractères étranges qui, dans des circonstances habituelles, ne seraient pas sortis de la voie ordinaire.

Sans doute, il nous est impossible de démontrer qu'il existait une prédisposition quelconque ayant favorisé le développement d'une mentalité anormale chez toutes les femmes qui ont joué un rôle pendant la Révolution. Cependant, parmi celles dont l'histoire nous a conservé suffisamment la mémoire pour qu'il nous soit loisible de juger leur existence, nous citerons les observations de Théroigne de Méricourt, de Char-

lotte Corday et de Cécile Renault, en montrant ce qui semble, chez elles, avoir été une prédisposition au rôle qu'elles ont joué.

Théroigne avait cinq ans et demi à la mort de sa mère ; elle en avait onze lorsque son père se remaria avec une femme qui ne dut pas prendre grand soin de l'éducation de sa belle-fille et qui, en tout cas, était absolument incapable de la diriger. Abandonnée, au point de vue de l'éducation, elle ne reçut aucune instruction première ; elle ignorait l'orthographe¹.

Nous passerons sur sa jeunesse, son enlèvement, son voyage en Angleterre et ses liaisons, pour parler de la maladie qu'elle aurait rapportée d'Italie.

Dans les *Confessions de Théroigne de Méricourt*, ouvrage fait avec les documents qui existent aux Archives Impériales de Vienne et qui proviennent des procès-verbaux dressés en 1791, lors de l'emprisonnement de Théroigne à Kufstein en Tyrol, nous trouvons les paroles suivantes placées dans la bouche d'un fonctionnaire de la Chancellerie : « Nous sommes à même de vous faire enfermer comme une fille perdue ; nous avons à votre dossier des documents !... ils émanent de médecins.... Me comprenez-vous ? votre sang a été corrompu en Italie, jadis ; on pourrait vous faire enfermer, Madame, sous prétexte de préserver la santé publique² ».

¹ *Revue générale belge*. Décembre 1882, Article de J. Demarteau sur Théroigne de Méricourt.

² Strohl-Revelsberg. *Les Confessions de Théroigne de Méricourt*, Paris, 1892.

C'est peut-être au document suivant, provenant lui aussi des Archives Impériales de Vienne, mais inédit jusqu'à ce jour, que l'auteur fait allusion : « Madame affectée d'une maladie vénérienne assez invétérée et dont les symptômes ne sont point équivoques, n'a point été guérie radicalement par les différents traitements qu'elle a subis à cet effet, parce que le spécifique n'a point été administré sous la forme qui convient à son tempérament et à son âge, et qu'on n'a pas pu porter les doses aussi haut que la gravité et le siège de la maladie paraissaient l'exiger. » (Extrait d'une lettre adressée par « Demauroy, ancien chirurgien major » le 14 mai 1788, à la Théroigne).

Nous ne saurions démêler la part qu'il faut attribuer à cette infection spécifique dans la fin de Théroigne, mais il nous semble avec MM. Cabanès et Lacour qu'elle ne dut pas être absolument étrangère à sa folie¹.

Nous ne saurions passer sous silence la scène du 15 mai 1793 où, d'après la légende, elle aurait été fouettée par des femmes qui faisaient la police aux alentours de la Convention Nationale ; c'est à la suite de cet événement qu'elle serait devenue folle.

M. Lacour nous a signalé une lettre de Forster, le révolutionnaire mayençaist qui, à la date du 22 juillet 1793, ayant dîné avec le baron de Trenck et Théroigne, s'exprime en ces termes : « Elle apprécia le Cabinet de Vienne avec une compétence que seule la fa-

¹ La *Chronique médicale* 1^{er} janvier 1903 (Les Causes de la folie de Théroigne de Méricourt).

L. Lacour, *Trois femmes de la Révolution*, p. 101.

culté d'observer peut donner.... Elle ne parle que français, couramment et avec énergie, mais sans correction.... Il y a six ou sept semaines, les furies qui siègent dans les tribunes de la Convention la traînèrent au dehors dans le jardin des Tuilleries, lui frappèrent la tête à coups de pierre et voulurent la noyer dans le bassin. Par bonheur on vint à son secours ; mais elle a, depuis, les douleurs de tête les plus terribles et, vraiment, elle fait pitié à voir¹. »

Ce n'est donc pas dès le mois de mai qu'elle devint folle, et ce ne serait qu'en juin 1794, qu'elle put être considérée comme en état de vésanie, ainsi que M. Lacour l'a prouvé à l'aide des documents qui existent aux Archives. Nous nous bornerons à citer ce certificat médical, daté du 20 septembre 1794 : « Je soussigné, officier de santé de la Section Le Pelletier, certifie que la citoyenne Anne-Josèphe Terwagne en arrestation dans ladite est d'esprit aliéné depuis quelque temps.

« En foi de quoi je lui ai délivré le présent pour lui servir ce que de raison.

« A Paris, le quatrième jour des sans-culottides, an II². »

On sait quelle fut la fin de cette amazone qui mourut à la Salpêtrière, dans un état de démence absolue. L'observation d'Esquirol rapporte tout au long les détails des symptômes présentés par elle à cette époque

¹ Nous aurions voulu pouvoir citer dans son ensemble ce qui concerne Théroigne dans cette lettre, publiée par M. Arthur Chuquet dans la revue *Minerva* du 1^{er} décembre 1902.

² Archives nationales, F⁷, 4775²⁷.

et est suivie du procès-verbal de l'autopsie pratiquée le lendemain de sa mort, le 10 juin 1817¹.

Les influences qui durent agir sur Théroigne de Méricourt ont été multiples et la Révolution devait trouver un terrain bien préparé dans ce cerveau déjà bien fatigué et qu'avaient ébranlé les secousses de la première partie de son existence.

Charlotte Corday présente des prédispositions moins nettes ; elle est, d'ailleurs, un exemple d'une mentalité tout autre.

C'est à Cécile Renault que l'on pourrait la comparer.

Charlotte Corday descendait de Corneille par les femmes. La première partie de son enfance se passa au sein de sa famille, mais, de bonne heure, elle fut envoyée à Vicques, auprès de son oncle, l'abbé de Corday. A l'âge de onze ans, venant de perdre sa mère, elle entre à l'abbaye aux Dames de Caen. Le genre d'éducation qu'elle avait reçue jusque-là lui avait, paraît-il, donné une raison au-dessus de son âge. C'est ainsi que, après s'être lancée dans une dévotion exaltée, elle fut attirée par la lecture de Corneille, de J.-Jacques et de Raynal. Au point de vue du caractère, elle présentait « un fond d'orgueil et d'obstination ». Dès ce moment, elle préférait la lecture de Plutarque ou de J.-Jacques aux jeux et à la conversation de ses compagnes. C'est là qu'elle avait pris l'habitude de cette solitude où elle réfléchissait des journées entières, paraissant « méditer un mauvais coup ».

Les couvents ayant été fermés, elle va chez sa tante à

¹ Esquirol, *Traité des maladies mentales*.

la mode de Bretagne, Mme de Bretteville-Gouville, qui demeurait à Caen. Bien que jouissant là d'une grande liberté, elle sortait peu. Elle passait son temps à lire ce qui lui tombait sous la main, et c'est ainsi qu'elle se bourra la cervelle des journaux politiques les plus divers. Les réflexions où elle semblait plongée faisaient peur à Mme de Bretteville ; ce silence, presque continu, où elle se renfermait l'inquiétait également.

C'est à cette époque qu'elle dut concevoir le projet de tuer Marat ; dès 1792, en effet, on trouve différentes conversations qui laissent manifestement supposer quel devait être le fond de sa pensée.

Une chose certaine, c'est que son caractère de jeune fille était profondément modifié « grâce à l'éducation qu'elle s'était donnée elle-même¹ ».

Les moyens employés par elle pour expliquer son départ, lorsqu'elle est sur le point de mettre à exécution son projet, indiquent bien la préméditation extraordinaire qui devait la guider jusqu'à la fin. En effet, après avoir dit à Mme de Bretteville qu'elle allait voir son père à Argentan et, après avoir retenu, sous son propre nom, sa place dans la diligence de Paris, elle écrivit à son père une lettre affectueuse où elle lui annonçait son départ pour l'Angleterre. Ce ne fut, cependant, pas sans une certaine émotion qu'elle quitta Caen et qu'elle fit ses adieux à ses amis, ainsi qu'en témoigne l'une de celles-ci dans une conversation.

Nous aurions voulu, au moyen des documents qui

¹ Chéron de Villiers, *Conversation de Mme Gautier de Villiers avec M. Ch. Renard.*

existent aux Archives et qui permettent de reconstituer la vie de Charlotte Corday, depuis son arrivée à Paris jusqu'à son exécution, montrer la fermeté et même le courage avec lequel elle prépara son acte du 13 juillet.

Sans doute, la note orgueilleuse ne fut pas absente de cette scène, ainsi que le montre ce passage d'une *Adresse aux Français*, écrite le 12 juillet : « Je joins mon extrait de baptême à cette adresse pour montrer ce que peut la plus faible main conduite par un entier dévouement. » Les deux pièces : l'*Adresse* et l'*Extrait de baptême* furent trouvés dans sa gorge et saisis lors de son arrestation.

Pas un instant, dans la journée du 13^e, elle ne démentit le calme et la persévérance dont elle était animée les jours précédents. Les moyens employés par elle pour pénétrer auprès de Marat montrent que les échecs ne la rebutaient pas. Enfin, son interrogatoire même témoigne chez elle des mêmes sentiments. Nous avons remarqué que la signature, apposée au bas de chaque feuillet, est d'une écriture ferme et sans tremblement.

Ce caractère de préméditation et de poursuite du but, par tous les moyens possibles, nous semble extraordinaire chez une jeune fille de l'âge de Charlotte Corday. Michon, dans son *Traité de graphologie*, la cite comme un exemple de faculté de conception prédominante, ce qui correspond également à ce que nous disions. Enfin, bien qu'exagérée, nous reproduirons l'appréciation suivante insérée dans la *Gazette*

¹ Lacassagne: *l'Assassinat de Marat*, Archives de l'Anthropologie criminelle, t. VI, p. 630.

de France Nationale : « l'ennui et l'extravagance combinés par un orgueil excessif, voilà justement les mobiles de cet assassinat » et plus loin « orgueilleuse à l'excès ». Nous avons déjà signalé son orgueil ; mais la fermeté et l'énergie virile paraissent avoir été les dominantes de sa personnalité.

Citons, comme dernier exemple, Cécile Renault qui fut guillotinée pour avoir, dit-on, tenté d'assassiner Robespierre.

Nous retrouvons, chez elle, des conditions d'existence assez semblables à celles de Charlotte Corday.

Etant encore très jeune et ayant perdu sa mère, son éducation fut confiée à une tante ex-religieuse, assez âgée. Elle vivait avec son père, ses frères, et cette tante ; ne sortait jamais seule et voyait peu de monde. Elle avait des sentiments royalistes exaltés.

Un jour, après s'être munie d'un petit paquet de linge, elle était allée chez Robespierre, dit-elle, « pour voir comment était fait un tyran. » Elle fut arrêtée ; on trouva sur elle deux petits canifs ; mais elle ne voulut jamais dire l'usage qu'elle comptait en faire.

Les documents qui existent sur Cécile Renault ne permettent pas de se faire une idée suffisante de sa mentalité. Cependant il est certain que ses réponses, lors de son interrogatoire, et la disproportion entre le but à atteindre et les moyens employés pour y arriver montrent chez elle un défaut d'équilibre mental. A ce point de vue, au moins, on a donc eu tort de l'appeler « la Charlotte Corday de Robespierre ».

Malgré l'exagération évidente de Fouquier-Tinville, dans son réquisitoire sur cette affaire, il avait raison,

pensons-nous, d'attribuer au milieu dans lequel elle vivait et à l'éducation qu'elle avait reçue, les causes de la tentative faite par Cécile Renault.

Nous avons voulu, en rapportant, après l'observation d'Olympe de Gouges, celles de Théroigne de Méricourt, de Charlotte Corday et de Cécile Renault et en signalant le rôle de bien d'autres femmes dans la Révolution, montrer que, dans certains cas, celles qui ont joué un rôle important étaient des démentes à un degré plus ou moins fort. Le rôle, joué par elles, s'explique d'ailleurs en partie par leur état mental ; il est bien évident que, comme le dit le D^r G. Lebon, les meneurs de foules « se rencontrent surtout parmi ces névrosés, ces excités, ces demi-aliénés qui côtoient les bords de la folie. »

Nous voudrions également indiquer que, si ces névrosés peuvent avoir une action sur la foule, cette influence est en quelque sorte secondaire, c'est-à-dire que les premières manifestations populaires ne sont que la résultante d'un état d'esprit général où tous sont confondus. Mais, bientôt, du milieu des excitations collectives, sortent et s'élèvent ceux qui, prédisposés de façon latente, sont influencés par le facteur social.

La psychologie des foules n'est pas la même que celle de l'individu isolé et c'est ainsi que nous pouvons comprendre qu'un être qui, bien que prédisposé, serait peut-être resté inaperçu s'il avait vécu dans une période de calme, s'affirme au contraire névrosé et dément, s'il survient une tourmente ou une convulsion sociale.

A ce point de vue, la Révolution française, succé-

dant au calme de l'ancien régime, devait avoir une influence d'autant plus forte sur les prédisposés. Ce qui est exact pour tant d'autres acteurs de la Révolution l'est plus encore pour Olympe de Gouges, que ses antécédents désignaient pour la place importante qu'elle a prise à cette époque de notre histoire.

Mais, si l'on admet la nécessité en quelque sorte fatale d'une mentalité spéciale aux époques troublées, le médecin et le philosophe qui doivent peser les responsabilités doivent aussi accorder une part réelle d'indulgence, sans toutefois les absoudre complètement, aux fautes individuelles comme aux crimes collectifs.

de l'histoire de l'humanité, de son état
actuel, de son avenir, de son destin.
C'est la philosophie qui nous aide à
comprendre le monde et à agir en
conscience. Elle nous donne une
vision plus large de la vie et de
la mort, de la souffrance et de
l'espoir. Elle nous apprend à
respecter la dignité de chaque être
humain et à chercher le bien pour
tous. C'est pourquoi la philosophie
est une discipline essentielle pour
tout homme qui veut vivre
sagement et avec honneur.

CONCLUSIONS

I. Olympe de Gouges était atteinte d'un délire ayant tendance à la systématisation, et qui a été décrit par certains auteurs sous le nom de délire paranoïque (*paranoia reformatoria*).

II. De par ses antécédents héréditaires et personnels, c'était une prédisposée, et la Révolution agissant sur ce terrain préparé, eut plus de facilité pour la détourner d'une mentalité normale.

III. Le cas d'Olympe de Gouges n'est pas isolé ; on peut dire que de nombreuses femmes, surtout celles qui ont pris une part active à la Révolution et y ont joué un rôle sanguinaire, étaient des déséquilibrées.

IV. Cette poussée d'« Hystérisme révolutionnaire », n'est pas particulière à la Révolution ; c'est le propre

des époques troublées de faire sortir de leur latence
les prédisposés.

V. En ce sens, une certaine part d'irresponsabilité
couvre les actes commis par ces prédisposés.

Vu :

LE PRÉSIDENT DE LA THÈSE,

LACASSAGNE.

Vu :

LE DOYEN,

LORTET.

Vu et permis d'imprimer :

Lyon, le 28 novembre 1904,

LE RECTEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

GABRIEL COMPAYRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Archives nationales :

Dossiers Olympe de Gouges W^A 151, W 293 dossier 210,
W 134, W 131.

Dossiers Théroigne de Méricourt F⁷ 4775²⁷, ADI 108.

Dossiers Charlotte Corday W 277 dossier 82, AFII⁴⁶ plaquette 362.

Dossier Cécile Renault W 389 n° 904.

Archives de la Comédie Française :

Dossier Olympe de Gouges.

AULARD, Le féminisme pendant la Révolution (Revue Bleue, mars 1898).

BIRÉ (Edmond), Les défenseurs de Louis XVI, 1896.

BRIQUET (Fortunée), Dictionnaire historique des Françaises, 1804.

CABANÈS (D^r), Marat inconnu.

CAMPARDON, Histoire du Tribunal révolutionnaire, 1866.

CAZANOVE (D^r), Les femmes dans la foule, leur responsabilité criminelle (th. de Bordeaux, 1904).

CHARAVAY (Etienne), Quelques femmes françaises, 1900.

CHARTIER (D^r), La médecine légale au Tribunal révolutionnaire pendant la Terreur (Archives d'anthropologie criminelle, 1900).

Chronique médicale, Les causes de la folie de Théroigne de Méricourt, janvier 1903.

CLOTTRE, Mysticisme et dégénérescence (th. de Bordeaux, 1901-1902).

- CHUQUET (Arthur), Etude sur le révolutionnaire mayençais : Georges Forster (Revue Minerva, décembre 1902).
- DEMARTEAU, Etude sur Théroigne de Méricourt (Revue générale belge, 1882).
- DESESSARTS, Procès fameux jugés depuis la Révolution, 1802.
Dictionnaire des Grands Hommes et des grandes choses qui ont rapport à la Révolution, 1791.
- DREYFOUS (Maurice), Les grandes femmes de la Révolution, 1903.
- ESQUIROL, Traité des maladies mentales, 1838.
- FLEURY, Mémoires publiés par J.-B. Laffite, 1835-1837.
- FORESTIÉ (Ed.), Olympe de Gouges, 1901.
- FOURNIAL (Henry), Essai sur la psychologie des foules. Considérations médico-judiciaires sur les responsabilités collectives (th. de Lyon 1892).
- KRAFFT-EBING, Médecine légale des aliénés (traduction de l'allemand par le D^r Rémond, 1900).
- LACASSAGNE (Professeur), Cours magistral, années 1903-1904.
— L'assassinat de Marat (Archives d'anthropologie criminelle, t. VI, année 1891).
- LACOUR (Léopold), Trois femmes de la Révolution, 1900.
- LAIRTULLIER, Les femmes célèbres de 1789 à 1795, 1840.
- LE BON (D^r), Psychologie des foules (2^e édition, 1896).
- LEGOUVÉ (E.), Histoire morale des femmes, 1874.
- LEGRAND (Léon), L'hospice national du Tribunal révolutionnaire, 1890.
- LENOTRE (G.), La guillotine pendant la Révolution.
- LOMBROSO et FERRERO, La femme criminelle et la prostituée, 1896.
- MATHEZ (A.), Catherine Théot et le mysticisme révolutionnaire (Revue de la Révolution française, 1901).
- MICHELET, Femmes et Soldats de la Révolution, 1898.
- MONSELET, Histoire anecdotique du Tribunal révolutionnaire, 1853.
- PELLET (Marcellin), Etude historique et biographique sur Théroigne de Méricourt, 1886.

- PICHON (J.), Les femmes soldats, 1898.
PROTH (Mario), Depuis 89, 1884.
PROUSSINALE, Histoire secrète du Tribunal révolutionnaire,
1815.
RÉGIS, Traité des maladies mentales, 2^e édition, 1902.
SANSON, Mémoires, 1862.
SCHMIDT, Tableaux de la Révolution française.
SIGHELE (Scipio), La foule criminelle, traduit de l'italien par
Vigny, 1892.
SONOLET (Louis), Etude historique sur Olympe de Gouges (Revue
hebdomadaire, avril-mai 1903).
STROBLH-RAVELSBERG, Les confessions de Théroigne de Méricourt,
1892.
TAINÉ, Les origines de la France contemporaine, 1885.
TARDE (G.), Essais et mélanges sociologiques, 1895.
TRÉLAT, La folie lucide, 1861.
VALETTE (D^r), De l'érostratisme ou vanité criminelle (th. de Lyon
1903).
VATEL, Dossier historique de Charlotte Corday, 1872.
— Charlotte Corday et les Girondins, 1873.
VILLIERS (Chéron de), Marie-Anne-Charlotte Corday, 1865.
WALLON, Histoire du Tribunal révolutionnaire, 1880.
ZOLA (G.), Germinal



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.	7
CHAPITRE PREMIER. — Biographie d'Olympe de Gouges . . .	11
CHAPITRE II. — La psychologie d'Olympe de Gouges. . .	32
I. Antécédents domestiques	32
II. Antécédents personnels	34
A. Physiques	34
B. Psychiques	37
Le sentiment et les passions	37
Le caractère.	51
L'intelligence	56
L'œuvre	59
CHAPITRE III. — Diagnostic mental d'Olympe de Gouges . .	65
CHAPITRE IV. — Considérations générales sur la mentalité des femmes pendant la Révolution	70
CONCLUSIONS	87
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE	89

Lyon. — Imp. A. REY, 4, rue Gentil. — 37732



1037 1856
MAY 12 1856
10. 18

